




magazine

MENSUEL N° 454 — JUIN 2019 — 2,80 EUROS

OVIDIE
LIBRE ET FÉMINISTE

AIDE À L'ENFANCE
LA SCÈNE POUR ESPOIR

**DÉONTOLOGIE
DES JOURNALISTES**
VERS UNE RÉGULATION ?



LES NOUVEAUX SENIORS

4

DÉCRYPTAGE

Les seniors en France.

5

L'ESSENTIEL

5 France

Édito

7 Emploi : une mobilisation nationale et territoriale.

8 Interview de Frédéric Sève Retraites : « Les complémentaires évolueront avec l'inflation ».

10 Europe

Congrès de la CES. Vers une Europe « plus juste pour les travailleurs ».

11 Monde

Organisation internationale du travail. Entretien avec Cyril Cosme, directeur du bureau pour la France.

14

DOSSIER

BIEEN VIVRE, BIEN VIEILLIR. CINQUANTE NUANCES DE GRIS

Les "vieux" d'aujourd'hui sont plus jeunes que jamais. Un défi pour la société et le monde du travail.

22

ARRÊT SUR IMAGE

L'océan à la carte

Le Shom (Service hydrographique et océanographique de la marine) emploie 500 personnes. Grâce aux technologies les plus modernes, ses agents collectent des données scientifiques sur l'état de la mer, du littoral et les fonds marins, analysent la qualité des eaux et rendent accessibles à tous l'ensemble de ces informations sous forme de cartes papier ou numériques. Immersion.

26



L'INVITÉE DU MOIS

Ovidie. Libre et féministe

De ses premiers films pour les femmes à son dernier essai, Ovidie, réalisatrice et auteure primée, s'attaque aux tabous de la sexualité. Son nouveau combat : la protection des enfants face au porno sur internet. Rencontre.

30

SUR LE TERRAIN

Aide à l'enfance

Dans les Yvelines, le compositeur Malik Soarès propose des ateliers artistiques à un groupe d'enfants placés, en foyer ou famille d'accueil. Ce projet, appelé Quasar, leur permet d'accéder à une pratique culturelle déterminante pour leur avenir.

32

ÉCLAIRAGE

Déontologie des journalistes

Entre la liberté d'informer et les dérives liées à l'immédiateté de l'information favorisée par l'influence des réseaux sociaux,

les journalistes s'interrogent sur la nécessité d'une instance de régulation de la profession. La CFDT-Journalistes y est favorable.

34

VOS DROITS

Une politique de rémunération qui fait tâche

La cour d'appel de Versailles a reconnu le caractère illicite de la politique de rémunération variable en vigueur chez Technicolor SA. En cause : son opacité dans le mode de calcul et le manque d'informations transmises aux salariés.

37

VIE PRATIQUE

38 Assurances

Éviter les coûts inutiles

Locations de vacances

Gare aux mauvaises surprises!

41

LIRE, VOIR, ENTENDRE

41 Notre sélection culturelle

45

PETITES ANNONCES



DÉCRYPTAGE

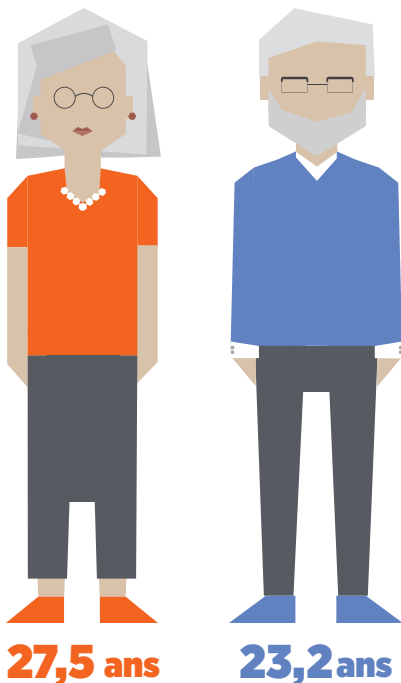
Les seniors en France

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil jusqu'en 2012 et projection de population 2013-2070. Drees (ministère des Solidarités et de la Santé).

19,2%

de la population française est âgée de 65 ans et plus en 2017...

L'espérance de vie à 60 ans



... ce qui nous classe en 12^e position au sein de l'Union européenne

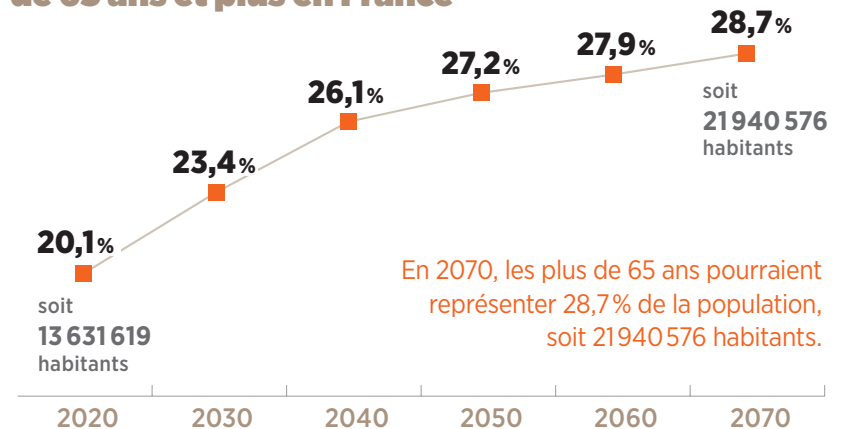
PAYS OÙ LES SENIORS (65 ANS ET +) SONT LES PLUS NOMBREUX



PAYS OÙ LES SENIORS (65 ANS ET +) SONT LES MOINS NOMBREUX

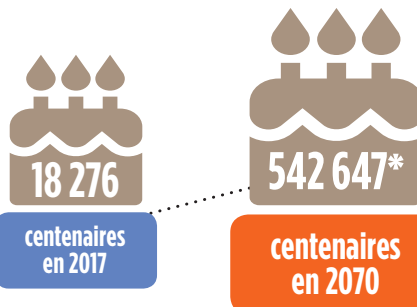


Part de la population âgée de 65 ans et plus en France



Les centenaires en France

La France est le pays européen qui compte le plus de centenaires proportionnellement à sa population, devant l'Espagne et l'Italie.



x 30
en un demi-siècle

* Scénario de l'Insee prenant en compte une espérance de vie haute.

Cinquante nuances de gris... et bien plus encore



Écologie. Les résultats des élections européennes de la fin mai nous confortent, si besoin en était, dans la décision d'avoir consacré un numéro entier de *CFDT Magazine* à l'Europe. Reste à la CFDT, avec ses partenaires du Pacte du pouvoir de vivre, à continuer de promouvoir une transition écologique juste au sein d'une Europe sociale.

Démographie. D'ici là, ce mois-ci, nous sommes allés à la rencontre de nos aînés et de celles et ceux qui les accompagnent, pour tenter de répondre à la grande question : Qui sont les seniors, et quelle place doit être la leur dans l'entreprise, mais également – et surtout – dans la société? En évitant les poncifs et les caricatures, notre dossier invite à collectivement changer de regard sur le vieillissement de notre société afin de ne pas en avoir peur mais bel et bien voir ce défi comme un atout... à condition de s'en donner les moyens!

Tout comme il est nécessaire de se donner les moyens de protéger notre jeunesse la plus vulnérable. Ce combat, le compositeur Malik Soarès l'a fait sien, lui qui avec son projet Quasar ouvre les portes de la culture (sous toutes ses formes) aux « enfants placés » – terme ô combien stigmatisant pour ces gamins que la justice a décidé d'éloigner de leurs parents.

Pédagogie. De son côté, la cinéaste Ovidie milite en faveur de la protection des mineurs face à la prolifération de la pornographie en libre accès sur internet. Une rencontre iconoclaste avec une jeune femme libre, véritable féministe des temps modernes.

Déontologie. Enfin, jeunes ou seniors, nous sommes tous confrontés au phénomène de défiance envers les médias et leur flux pléthorique d'informations. C'est pour cela que, sur fond de montée des populismes et de multiplication des *fake news*, la CFDT-Journalistes se prononce en faveur d'une instance de régulation visant à défendre la déontologie de notre profession. ●

Nicolas Ballot, rédacteur en chef

En bref

Loi Pacte : une occasion manquée pour l'intéressement et la participation

Le 11 avril, l'Assemblée nationale adoptait définitivement la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises). Sur le volet

intéressement et participation, ce texte rate en grande partie sa cible. L'intéressement reste en effet facultatif et la participation limitée aux entreprises de plus de 50 salariés. « *La CFDT a plaidé, en vain, pour que la participation soit obligatoire quelle que soit la taille de l'entreprise* », rappelle le secrétaire national Philippe

Portier. En matière de gouvernance, la loi oblige les entreprises à nommer au moins deux administrateurs salariés dans les conseils d'administration de huit membres et plus. « *C'est un premier pas mais il faudra se hisser au niveau des standards européens plus élevés* », observe Philippe Portier.

Plateformes : des propositions inacceptables

MOBILITÉ « Il n'est pas envisageable qu'une simple charte se substitue à une loi et à des accords collectifs pour créer des droits et organiser le dialogue social entre les plateformes et leurs travailleurs », s'insurge Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT. C'est pourtant ce que propose un article du projet de loi mobilité sur la responsabilité sociale des plateformes de réservation de voitures avec chauffeurs. Il prévoit que les plateformes pourront établir une charte « déterminant les conditions et modalités d'exercice de (leur) responsabilité sociale ». Il laisse leur rédaction à l'initiative exclusive des plateformes, ne créant nulle obligation nouvelle pour ces employeurs qui pourront encore échapper au code du travail. Actuellement, les chauffeurs n'ont aucune protection sociale organisée, ni salaire minimum, ni possibilité de trouver des clients en direct, ni recours face à un algorithme qui décide à leur place du tarif d'une course.

Les salariés paient le prix fort

GRANDE DISTRIBUTION Jusqu'à 3 000 salariés sur le départ à Carrefour (1 230 postes et six métiers supprimés), 721 à Auchan (21 sites concernés ainsi que 64 postes dans les services d'appui). Les salariés de la grande distribution paient au prix fort les errances de leur direction. À Carrefour, la CFDT a refusé de signer la rupture conventionnelle collective qui a finalement été validée par FO et la CFE-CGC. Sous couvert de volontariat, cet accord va dans les faits contraindre au départ des salariés qui n'auront plus leur place dans la réorganisation en cours. De plus, la CFDT redoute une détérioration

des conditions de travail pour ceux qui vont rester. À Auchan, la CFDT demande que les salariés licenciés retrouvent des postes chez Decathlon, Leroy Merlin ou Boulanger, ces enseignes du groupe Mulliez souvent situées dans les mêmes centres commerciaux que les sites visés par le PSE d'Auchan. Pour l'heure, la direction refuse la proposition CFDT en se réfugiant derrière les statuts de ces entreprises, juridiquement indépendantes. La CFDT exige également que les 522 millions d'euros touchés au titre du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) soient restitués.



Le chiffre

640,7 millions

C'est en euros le montant récupéré par les Urssaf (Unions de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales) dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé en 2018 (+ 18,5% par rapport à 2017). Sur tout le territoire, plus de 50 000 contrôles ont été menés dans les entreprises, dont 5 144 actions ciblées (88% d'entre elles ont abouti à un redressement). Le secteur de la construction (30%), celui des hôtels, cafés, restaurants (22%) et enfin le commerce (15%) ont été particulièrement dans le collimateur. La moitié des sommes redressées concerne des fraudes dépassant le million d'euros. Le montant annuel des fraudes est estimé entre 3,2 et 5,7 milliards d'euros. Il reste de la marge.

9/5/2019

Manifestation intersyndicale pour la défense de la fonction publique.

Emploi : une mobilisation nationale et territoriale

POUVOIR DE VIVRE Le sujet a été peu abordé par le chef de l'État lors de la conférence de presse qui a suivi le grand débat national. Finalement, l'emploi et la transition écologique feront bien l'objet d'une mobilisation à la fois nationale et territoriale. Au début mai, le Premier ministre a réuni l'ensemble des corps intermédiaires (partenaires sociaux, associations, élus locaux...) pour un « vrai-faux » sommet social portant sur cinq chantiers : l'apprentissage, les freins à la reprise d'emploi, les offres d'emploi non pourvues, l'accompagnement des transformations économiques des territoires et les gestes écologiques du quotidien. La CFDT est parvenue à y faire ajouter la rénovation thermique des logements. Cette démarche, si elle n'en a pas le nom, n'est rien d'autre que le « Grenelle du pouvoir de vivre » réclamé par la CFDT au début du mouvement des gilets jaunes, à la mi-novembre, et que le chef de l'exécutif avait, dans un premier temps, balayé d'un revers de la main. Entre-temps, la CFDT a poussé ses revendications en présentant 66 propositions inscrites

dans un Pacte du pouvoir de vivre, cosigné avec 19 autres organisations de la société civile.

Reste à passer du discours aux actes pour parvenir à concilier justice sociale, solidarité entre les générations, équilibre des territoires, performance économique et transition écologique. Des conférences thématiques vont se dérouler sous la houlette des préfets dans toutes les régions. L'objectif : faire débattre les acteurs locaux sur des pistes d'actions. Certaines sont très concrètes, comme la possibilité de créer une « offre de garderie ponctuelle » (le temps d'un entretien d'embauche ou d'une période d'essai), d'étendre des dispositifs d'aides (aide au permis de conduire pour les demandeurs d'emploi, prime de 1000 euros en cas de déménagement d'un salarié, etc.) ou encore de faire émerger une bioéconomie locale par la mise en place de circuits courts. Le calendrier est extrêmement serré : un point d'étape sera réalisé fin juin avec l'ensemble des acteurs au terme de ces rencontres. Les mesures retenues seront présentées en septembre. ●



Fonction publique : un projet de loi contesté

La pilule est amère. Après l'examen du projet de loi de transformation de la fonction publique par l'Assemblée nationale en première lecture à la fin mai, Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, ne décolère pas : « Ce texte, qui concerne les 5 millions de fonctionnaires et agents, reste insatisfaisant. Il ne correspond pas aux attentes et n'améliore pas le service public. »

Depuis des mois, la CFDT-Fonctions publiques se mobilise pour faire entendre raison au gouvernement. Malgré tout, certaines lignes rouges ont été franchies. Le recours à l'emploi contractuel est facilité. Le texte prévoit la création d'un contrat de projet d'une durée d'un à six ans, non renouvelable et n'ouvrant pas droit à titularisation. Alors que la fonction publique compte déjà dans ses rangs près de 20% de contractuels, Mylène Jacquot appelle le gouvernement à ne pas encourager cette pratique.

Rare point de satisfaction, la mise en place d'une indemnité de fin de contrat pour les CDD inférieurs à douze mois. Une revendication de longue date de la CFDT. Ce projet de loi doit être débattu au Sénat à partir du 18 juin pour adoption définitive dans le courant de l'été. D'ici là, la CFDT continuera son travail auprès des parlementaires pour les convaincre de revoir leur copie. « Nous attendons plus et mieux ! », prévient Mylène Jacquot.



Campagne

Pas de phobies au boulot!

DISCRIMINATIONS SOS homophobie a présenté son rapport annuel en mai. Le constat est sans appel : la progression des agressions contre les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) est alarmante. L'association a recueilli 1905 témoignages d'actes LGBTphobes (+ 15% par rapport à 2017) : « 2018 a été une année noire », assènent les rapporteurs.

Le monde du travail n'est pas épargné. Selon une enquête de l'Ifop, également publiée en mai, 11% des personnes LGBT ont été victimes d'actes d'intimidation, de menaces ou de commentaires blessants sur leur lieu de travail en 2018, 46% affirmant l'avoir été au cours de leur carrière. Par ailleurs, 9% ont, dans leur vie, déjà été contraintes de quitter leur entreprise ou administration en raison de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle.

Et 41% des personnes discriminées ont déjà pensé à se suicider. Face à ce triste bilan, la CFDT continue de s'engager pour les droits des personnes LGBT. En plus de sa campagne « Pas de phobies au boulot! », la CFDT appelle ses militantes et militants à participer aux Marches des fiertés : **Rendez-vous à Bordeaux, Lyon, Metz et Strasbourg le 15 juin, à Biarritz le 22 juin, à Paris le 29 juin, à Marseille le 6 juillet ou encore à Montpellier le 20 juillet.**

Retrouvez les affiches à télécharger ici : www.cfdt.fr/pasdephobiesauboulot



Frédéric Sève

SECRÉTAIRE NATIONAL, RESPONSABLE DE LA QUESTION DES RETRAITES À LA CFDT. CHEF DE FILE DE LA NÉGOCIATION AGIRC-ARRCO.

“Les complémentaires évolueront avec l’inflation”

La CFDT a signé l'accord sur les retraites complémentaires des salariés du privé (Agirc-Arrco). Que faut-il en retenir ?

➡ Cet accord illustre la pertinence d'une gestion paritaire. Après quatre années où des efforts importants ont été demandés aux actifs, aux retraités et aux entreprises pour faire face à la dégradation financière des régimes, les organisations syndicales et le patronat sont tombés d'accord sur de nouvelles règles plus avantageuses pour les quatre prochaines années (2019, 2020, 2021, 2022). Les comptes du régime s'étant redressés, il était normal qu'il y ait un juste retour des choses. Deux points sont particulièrement marquants. Les retraités ont la garantie que leur pension complémentaire évoluera au minimum avec les prix, et les actifs ont la garantie de voir la valeur d'achat des points retraite évoluer avec leurs salaires. Si l'on compare avec les décisions prises par le gouvernement sur le régime général, notamment celle sur le gel des pensions, la différence est frappante. D'ailleurs, l'ensemble des organisations syndicales ont approuvé cet accord, à l'exception de la CGT.

Un point fait pourtant polémique : le maintien du fameux coefficient de solidarité...

➡ La CFDT s'est battue pendant toute la négociation pour que ce système de bonus-malus instauré lors du précédent accord disparaisse, mais le patronat s'est montré inflexible. C'était pour eux un point non négociable, un véritable totem politique. À force de discussions, nous avons quand même obtenu que ce coefficient minorant (- 10% pendant trois ans pour les salariés faisant valoir leur droit à pension l'année de leur retraite à taux plein) ne soit pas appliqué à certains salariés fragiles

économiquement ou physiquement, mais ce n'est pas suffisant. Nous comptons bien remettre ce sujet sur la table très vite. Ce système n'est pas gravé dans le marbre.

Cette négociation s'est déroulée en parallèle de la concertation sur la réforme des retraites conduite par le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye. Quel lien peut-on faire entre ces deux dossiers ?

➡ Il ne faut pas confondre les deux sujets. La négociation sur les retraites complémentaires était un rendez-vous prévu dans le cadre d'un régime existant géré par les partenaires sociaux. Même si un nouveau système se met en place dans les années à venir, les règles de ce régime continueront de s'appliquer pour les retraités actuels. La concertation menée par le haut-commissaire s'inscrit, quant à elle, dans une réforme globale annoncée par le président de la République. Lors des discussions, la CFDT a pu faire entendre ses revendications et elle a souligné la qualité des échanges mais, à ce jour, le gouvernement n'a pas présenté de projet concret. Le haut-commissaire doit rendre un rapport début juillet. Le projet de loi est, quant à lui, annoncé pour la fin de l'été. Nous ne pouvons donc pas juger de la pertinence d'une réforme qui n'existe pas encore. Nous pouvons juste exprimer des doutes, voire des craintes quant au calendrier. S'il n'est pas assoupli, il paraît difficile qu'une seconde concertation avec les partenaires sociaux sur la base d'un projet concret s'engage. Or, pour la CFDT, il est inconcevable que l'exécutif propose une réforme d'ampleur de nos retraites sans qu'elle soit précédée d'un débat avec les organisations syndicales et, plus globalement, avec l'ensemble de la société. ●

Propos recueillis par Jérôme Citron

Confédération européenne des syndicats /

Les syndicats européens dessinent les contours d'une Europe plus juste



En haut : Rudy De Leeuw, président sortant de la CES, et Luca Visentini, secrétaire général de la CES. Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT et nouveau président élu de la CES.

Laurent Berger, nouveau président de la CES

Élu avec 95,9% des voix, Laurent Berger, qui reste secrétaire général de la CFDT, est le premier Français à accéder à ce poste. Accompagné de quatre vice-présidents issus d'horizons divers, il envisage ce poste comme l'occasion de porter la voix de ses membres auprès des institutions de l'Union européenne. Avec cette nomination, la CFDT traduit ainsi dans les actes son engagement profondément proeuropéen. « Il faut être de la CES quand on vient à Bruxelles et il faut continuer de l'être quand on rentre chez soi », considère-t-il.



CONGRES Alors qu'au même moment se décidait dans les urnes le nouvel échiquier politique de l'Union européenne, le syndicalisme européen tenait son congrès à Vienne (Autriche). Ses membres se sont rassemblés autour d'un slogan clair : « Une Europe plus juste pour les travailleurs ». Du 21 au 24 mai, 600 délégués issus de 90 organisations syndicales ont débattu autour des questions de démocratie, de gouvernance, de salaires, de politique industrielle, de renforcement des droits sociaux ou encore de mobilités. Six grands thèmes déclinés dans le programme d'action 2019-2023 et repris par le Manifeste de Vienne, adopté à l'unanimité, dans lequel on retrouve des revendications sur le renforcement de la négociation collective pour parvenir à « une convergence vers le haut des salaires et des conditions de travail ».

Le document adopté demande à la Confédération européenne des syndicats (CES) d'agir auprès des institutions européennes afin qu'elles avancent sur la question du salaire minimum européen. Le texte fixe d'ailleurs pour la première fois un objectif chiffré pour cette mesure : 60% du salaire moyen ou médian national. Sur l'emploi, le document final appelle à « la relance d'un plan extraordinaire pour accroître les investissements publics et privés dans la création d'emplois de qualité, les services publics et la protection sociale ».

Pour la première fois depuis la création de la CES, en 1973, le Manifeste accorde une place centrale à la transition juste, qui – par le biais de la législation de l'UE, de fonds dédiés et du dialogue social – doit garantir « qu'aucun travailleur ne soit laissé pour compte ».

La CES, qui avait activement participé aux travaux de la COP pour faire entendre la voix des travailleurs et qui s'est jointe aux mouvements pour une transition juste impulsés par la jeunesse, souhaite désormais élaborer une stratégie plus solide dans les années à venir. Pour Luca Visentini, reconduit au poste de secrétaire général avec 76,6% des voix, il s'agit d'« adopter une approche plus large et holistique qui englobe le changement climatique, mais aussi la numérisation et l'automatisation pour que ces sujets soient abordés de manière cohérente ».

Sur le modèle social européen enfin, le texte appelle à faire du socle européen des droits sociaux (adopté à Göteborg en novembre 2017) un nouveau point de départ du contrat social européen : « Nous devons construire une Europe qui rassure, plus sociale, plus écologique et plus démocratique. Ces ambitions ne deviendront réalités que si nous nous en donnons les moyens [...] Avec 45 millions de travailleurs [adhérents à l'une des 90 organisations affiliées à la CES], nous sommes de loin la plus grande force organisée en Europe », plaideait Laurent Berger dans son tout premier discours en tant que président de la Confédération européenne des syndicats (lire l'encadré). ●

En bref

Espagne/ Des heures sup' enfin payées

CCOO Le retour de la pointeuse ? En Espagne, un décret publié le 12 mai oblige les entreprises à tenir un décompte précis des heures de travail effectuées par tous les salariés. Le registre des entrées et sorties quotidiennes du personnel sera conservé quatre ans et mis à la disposition des représentants des salariés et de l'inspection du travail. À l'origine de ce décret, un arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne, à la suite d'une action menée par la Confédération syndicale des Commissions ouvrières (CC OO). Sur les 5,6 millions d'heures supplémentaires travaillées par les salariés espagnols, 46% ne sont pas payées, et le recours à des faux temps partiels est monnaie courante, dénonce le syndicat. « Toutes ces heures supplémentaires non payées sont des cotisations sociales qui ne rentrent pas dans les caisses de l'État, et tout le monde y perd », soulignait Unai Surdo, responsable de la CC OO dans un article du journal *Les Échos*.



Union européenne/

Minivague verte en Europe

ÉLECTIONS Les résultats du 26 mai ont révélé leur lot de surprises, la plus réjouissante étant sans doute l'intérêt manifesté par les électeurs qui ont participé à plus de 50% en moyenne dans l'Union (50,2% en France). Les citoyens européens ont été sensibles aux grands enjeux du moment, notamment l'écologie, comme en atteste la poussée des partis Verts un peu partout dans l'Union européenne (13,5% en France, 22% en Allemagne).

Autre motif de satisfaction : la progression des partis nationalistes, eurosceptiques et populistes n'a pas été aussi forte que prévu. En France, le Rassemblement national, à 23,3%, devance de peu la liste de La République en marche, qui réalise 22,4%. Les grands perdants de l'élection, au niveau national, sont Les Républicains, au plus bas de leur histoire avec 8,48% et La France insoumise, qui a dégringolé à 6,31%.

Zone euro/ Le chômage continue de reculer

EMPLOI Les derniers chiffres d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, montrent une tendance persistante à la baisse du chômage dans la zone euro. Il vient de tomber à 7,7%, soit le taux le plus bas depuis 2008, et à 6,4% dans l'Europe des Vingt-Huit, le plus faible taux enregistré au sein de l'Union depuis 2000. Une moyenne qui recouvre cependant des réalités différentes selon les pays. Certains sont encore à la peine, la Grèce affichait 18,5%, l'Espagne 14% et l'Italie 10,2% à la fin du premier trimestre 2019. Les plus chanceux sont l'Allemagne et les Pays-Bas avec des taux de 3,2% et 3,3%. Le record est détenu par la République tchèque, qui, avec 1,9% de chômage en mars 2019, présente toutes les caractéristiques du plein-emploi. Les entreprises y sont confrontées à une pénurie de recrutement, accentuée par une démographie vieillissante et le départ de nombreux jeunes vers les pays occidentaux.

Vers une convention contre le harcèlement et les violences au travail

À l'occasion du centenaire de l'OIT, la Conférence internationale du travail (CIT) devrait adopter une convention contre le harcèlement et les violences au travail sur laquelle une commission planche depuis plusieurs années. Les débats lors des précédentes CIT ont permis d'avancer sur une définition unique de « violence et harcèlement », celle du terme « travailleur », et la définition élargie du « monde du travail ». Cependant, il reste encore des points à traiter tels que l'impact de la violence domestique sur le monde du travail ou la prise en compte de groupes de travailleurs plus exposés à la discrimination et aux inégalités. La CFDT sera présente au sein du groupe des travailleurs afin que soit ratifié le projet de convention.



OIT/

“La légitimité de l'OIT est inattaquable”

Cyril Cosme, directeur du bureau pour la France, réaffirme l'importance de l'Organisation internationale du travail (OIT) au moment des célébrations de son centenaire.

Comment résumer l'OIT ?

➔ C'est une agence des Nations unies spécialisée dans les champs du travail, de la protection sociale et du dialogue social. C'est la plus ancienne des organisations multilatérales ; elle est née en 1919, en même temps que la Société des Nations. L'OIT a un mandat qui promeut la justice sociale et un travail décent pour tous. Une de ses spécificités est le tripartisme : c'est la seule structure internationale dont la gouvernance est assurée par les gouvernements de 187 États membres et les partenaires sociaux (un collège employeurs et un collège salariés).

L'OIT est-elle encore pertinente aujourd'hui ?

➔ Sa longévité démontre qu'elle est restée pertinente à toutes les époques. Aujourd'hui, le message des fondateurs, « *Il n'y a pas de paix durable sans justice*

sociale », reste d'actualité.

Le chômage des jeunes, le sous-développement et la pauvreté sont des facteurs majeurs d'instabilité géopolitique. La légitimité de l'OIT demeure inattaquable. De plus, sa production normative, qui vise à réguler et encadrer les droits des travailleurs sur le plan international, est très vivante. L'OIT mobilise également ses ressources en faveur des politiques de développement durable. Enfin, elle propose à ses mandants des formations, des analyses, des statistiques, des recherches qui les aident à comprendre les mutations du monde du travail d'aujourd'hui.

Quels sont les enjeux du 100^e anniversaire ?

➔ L'un des enjeux de ce centenaire est de faire en sorte que nos membres soient en mesure d'établir des priorités

au cours de la Conférence internationale du travail (CIT) de ce mois de juin, afin de relever le défi des transformations du travail. En janvier, la Commission mondiale sur l'avenir du travail a rendu une dizaine de recommandations parmi lesquelles la formation tout au long de la vie ; la sécurisation des parcours professionnels ; le renforcement du dialogue social, de la protection sociale, etc. Ces avancées ne seront effectives que si elles s'inscrivent dans le cadre de garanties collectives négociées avec des partenaires sociaux solides et représentatifs. C'est ce que veut mettre en avant l'OIT pour éviter un retour à une conception individualiste des relations de travail.

Quelles sont les avancées sociales marquantes de l'OIT ces dernières années ?

➔ Je citerais la convention sur le travail domestique, adoptée en 2011. Elle s'est révélée très importante pour beaucoup de pays émergents puisqu'elle a favorisé des politiques de transition vers l'emploi formel et a permis l'accès aux droits des salariés concernés. La convention sur le travail des gens de mer est également notable. C'est un domaine d'emplois complètement mondialisé. Elle modernise tous les textes existants dans le secteur maritime et ce qui est remarquable, c'est qu'elle a été négociée entre les employeurs et les organisations syndicales. ●

Propos recueillis par Didier Blain





Éthiopie/

Le nouvel eldorado de la main-d'œuvre à bas coût

INDUSTRIE TEXTILE Deuxième secteur économique dans les pays en développement après l'agriculture, la confection a trouvé en Éthiopie un nouveau lieu de production ultra-low cost. Les ouvriers y seraient payés en moyenne 23 euros par mois, loin derrière ceux du Bangladesh (85 euros) ou de Chine (290 euros), pays considérés il y a peu encore comme les « ateliers du monde ». Désireux de devenir le principal centre manufacturier du continent, le gouvernement éthiopien a inauguré plusieurs centres industriels depuis 2014. Y travaillent 60 000 personnes dans des conditions déplorables pour le compte d'entreprises asiatiques. Dans un récent rapport, la Stern School of Business (université de New York) pointe d'ailleurs « des grèves à répétition et un fort turnover ». Chaque année, de nombreuses usines renouvellent l'intégralité de leur personnel. ●



Mexique/

Les droits des femmes progressent

RÉFORME DU TRAVAIL Discriminations, licenciements abusifs de femmes enceintes, embauches conditionnées à la présentation d'un certificat de non-grossesse... Au Mexique, la situation des femmes au travail n'a rien d'enviable, même s'il semble que les choses bougent. Une réforme du travail promulguée le 1^{er} mai présente des avancées sur plusieurs points. La protection des

femmes enceintes, en premier lieu. Une femme licenciée de manière abusive verra ses indemnités de congé maternité maintenues pendant toute la durée de la résolution du litige avec son employeur, qu'il s'agisse d'un procès ou d'une médiation. Autre progrès notable, les entreprises devront mettre en place un protocole de prévention et d'alerte sur les violences, le harcèlement sexuel et les discriminations. Enfin, les instances dirigeantes des syndicats devront intégrer un nombre de femmes proportionnel à celui des salariées présentes dans l'entreprise.

En bref

États-Unis/ Les soutiers de Facebook obtiennent gain de cause

Les algorithmes ne suffisent pas toujours à filtrer les contenus pornographiques ou violents sur Facebook. Les modérateurs, ces nouveaux professionnels des réseaux sociaux, sont payés pour visionner des horreurs à longueur de journée afin d'épargner la sensibilité des internautes. Employés par un sous-traitant de Facebook, ils ont dénoncé dans la presse américaine des conditions de travail désastreuses, un management au rendement, un stress psychologique intense et des rémunérations qui ne sont pas à la hauteur. Leurs revendications ont été entendues. Facebook a déclaré qu'il exigerait de son sous-traitant un niveau de salaire de 18 à 22 dollars l'heure contre 15 dollars auparavant, et le renforcement de l'assistance psychologique.



Brésil/

Dans la rue pour défendre l'université



MOBILISATION Le 15 mai, les enseignants et étudiants brésiliens se sont massivement mobilisés pour défendre l'université face aux attaques du gouvernement d'extrême droite de Jair Bolsonaro. Ils étaient des centaines de milliers à répondre à l'appel lancé par les syndicats. Ils dénoncent le manque de moyens dans l'Éducation, le gel de 30% des budgets des universités fédérales et la suspension des bourses de master et doctorat en sciences humaines notamment. Une filière qui « n'offre pas un retour immédiat au contribuable », avait estimé le ministre de l'Éducation, Abraham Weintraub. Pour la CUT, le principal syndicat brésilien, ces mesures empêcheront les jeunes des classes les plus populaires d'accéder à l'enseignement supérieur. Les syndicats appellent à poursuivre la mobilisation et participeront à la grève générale prévue le 14 juin.

DOSSIER

BIEN VIVRE, BIEN VIEILLIR

Didier Blain, Guillaume Lefèvre et Emmanuelle Pirat



CINQUANTE NUANCES DE



**LES “VIEUX” D’AUJOURD’HUI
SONT PLUS JEUNES QUE JAMAIS.
UN DÉFI POUR LA SOCIÉTÉ
ET LE MONDE DU TRAVAIL.**

GRIS



Changeons de regard

Plus nombreux et en meilleure forme, les plus de 65 ans refusent d'être mis à l'écart. Alors que l'espérance de vie ne cesse de rallonger, la France doit entamer sa transition vers une « société de la longévité ».

BIBLIOGRAPHIE



La CFDT- Retraités a édité, à l'occasion de son

25^e congrès, un recueil

de 30 témoignages d'adhérents à la CFDT intitulé "Retraités et acteurs dans la société". Ils expliquent comment et pourquoi ils poursuivent leur engagement à la retraite au sein de la CFDT. La préface est signée Laurent Berger. On peut le commander gratuitement en écrivant à : contact@retraites.cfdt.fr



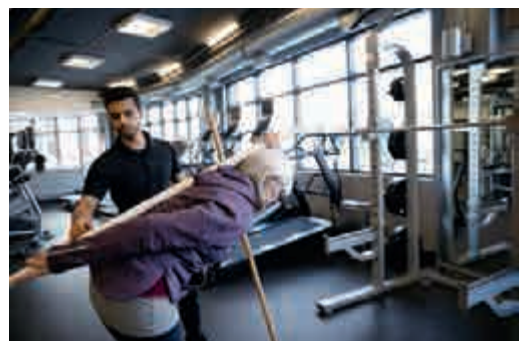
1. Éditions La Découverte, 414 pages, 2017



2. Calmann Lévy, 234 pages, 2019

Le vieillissement de la société est une réalité sociologique et démographique. Il faut l'accepter », résume Olivier Guérin, chef du pôle gériatrie au CHU de Nice et président de la Société française de gériatrie et gérontologie (SFGG). Les chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques le confirment. L'espérance de vie en bonne santé continue de croître en France pour s'établir à 64,1 ans chez les femmes et à 62,7 ans chez les hommes. Dans le même temps, l'espérance de vie à la naissance atteint 85,3 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes. Et d'après les projections de l'Insee, 33 % de la population française aura plus de 60 ans en 2050, contre 26,1 % en 2020. Parmi cette population, la part des plus de 75 ans aura quasiment doublé. Enfin, si la France compte 21 000 centenaires aujourd'hui, ils pourraient être plus d'un demi-million en 2070, selon le scénario le plus optimiste (lire *Décryptage*, p. 4).

La société doit changer de regard sur le vieillissement, insiste le sociologue Serge Guérin (lire l'interview ci-contre). « Vieillir est une chance ! assure Dominique Fabre, secrétaire générale de la CFDT-Retraites. Une personne qui a aujourd'hui 60 ans est en pleine forme ! Elle est pleine d'énergie et a des projets plein la tête. Être vieux est une notion toute relative ! » « Nous allons vers une société de la longévité. Les décideurs publics s'affolent face à la montée des sexagénaires, alors que ceux-ci sont globalement en bonne santé », poursuit Anne-Marie Guillemard, sociologue, professeure émérite à l'université Paris-Descartes-Sorbonne et coauteure de l'ouvrage *Allongement de*



la vie – Quels défis ? Quelles politiques ?¹ « Le vieillissement de la population est une véritable opportunité, il faut que les responsables politiques saisissent et accompagnent cette évolution », confirme Olivier Guérin. Comment ? C'est tout l'enjeu des années à venir.

Politiques publiques et comportements individuels

« Notre modèle de société doit prendre en compte le vieillissement de la population dans chacune de ses actions, précise Olivier Guérin. Ce qui est utile aux jeunes d'aujourd'hui sera utile aux vieux de demain. » Pour ce médecin, il est nécessaire de mettre en place des politiques publiques adaptées et mener en parallèle un travail d'éducation auprès de l'ensemble de la population. En effet, si le logement, les transports et la ville doivent être repensés, il ne faut pas oublier la prévention. « La préservation du capital santé de chaque individu est centrale. Le préventif doit remplacer le curatif. Chacun doit avoir conscience qu'il peut être l'acteur principal de son vieillissement ! », explique-t-il, avant d'énumérer les différents déterminants du bien-vieillir : 25 % sont liés au patrimoine génétique, 25 % à l'environnement (pollution, climat, etc.) et 50 % aux comportements individuels (sport,



“L'ÉLÉMENT LE PLUS PUISSANT DU BIEN-VIEILLIR, C'EST L'UTILITÉ SOCIALE.”

alimentation, socialisation). Lorsque la prévention publique est défaillante, les effets sont immédiats. « Aux États-Unis, le difficile accès aux soins et un taux d'obésité élevé ont fait reculer l'espérance de vie », confirme Anne-Marie Guillemard.

Lutter contre toutes les formes d'inégalité

« Bien vieillir, ça se prépare dès la naissance ! Il faut que chacun d'entre nous bénéficie des conditions les plus favorables, cela implique d'avoir les ressources économiques nécessaires, rappelle Dominique Fabre de la CFDT-Retraités. Les conditions de logement, d'alimentation, de santé pèsent sur la capacité des individus à vieillir sereinement. » La lutte contre les inégalités est donc indispensable, tout comme le maintien dans l'emploi des seniors, l'un des enjeux d'une société de la longévité. « Les entreprises ne font pas confiance aux salariés passés 50-55 ans, regrette Olivier Guérin. Cette exclusion précoce du monde du travail est un contresens. Encore plus si la sortie n'est pas anticipée. » Elle peut générer un sentiment de vide, de perte de sens. Françoise Chagrin, militante à la CFDT-Retraités du Doubs, y est régulièrement confrontée. Durant les permanences organisées à la Maison des seniors de Besançon (lire p. 18), elle accueille de nombreux salariés dont le départ en retraite s'est révélé déprimant : « C'est particulièrement le cas lorsqu'ils ont appris qu'ils n'allaient pas être remplacés. "À quoi ai-je servi ?" s'interrogent-ils. »

« L'élément le plus puissant du bien-vieillir, c'est l'utilité sociale », insiste Olivier Guérin. Cette notion explique la participation massive des retraités à la vie associative, syndicale et politique. Une enquête Ifop parue en 2016 montre que 31 % des Français de plus de 65 ans sont bénévoles. « Ces activités sont génératrices de lien social. Elles permettent d'entretenir les capacités cognitives des individus », ajoute le professeur Guérin. « Plus un individu est actif, plus il tisse de lien social, mieux il vieillit, explique Anne-Marie Guillemard. Par ailleurs, cet engagement des seniors bénéficie à toute la société. » L'implication de certains aînés va bien au-delà du bénévolat, car il n'est pas rare qu'ils accompagnent leurs petits-enfants, leurs enfants mais aussi leurs parents. Un constat partagé par Dominique Fabre qui, au passage, révèle le secret de l'éternelle jeunesse : « le militantisme ! ». ●

Guillaume Lefèvre



3 questions à

Serge Guérin “Rajeunir le regard sur l'âge !”

SOCIOLOGUE, EXPERT DES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT. AUTEUR DE LES QUINCADOS².

Que signifie « être vieux » aujourd'hui ?

➡ Ça ne veut absolument rien dire ! On est tous le « vieux » de quelqu'un. Le vieux, ce n'est jamais moi, c'est toujours l'autre. Un gamin de 10 ans vous dira qu'un trentenaire est un vieux. Une étude montre que les Français se considèrent comme âgés à 68 ans dans leur vie personnelle, contre 57 ans dans leur vie professionnelle. Soit un écart de neuf ans ! Et pire, dans l'entreprise, les salariés se voient coller l'étiquette « senior » à 50 ans, voire 45 ans ! Ce n'est pas acceptable d'autant que contrairement aux aînés d'hier ceux d'aujourd'hui sont majoritairement en pleine forme ! L'âge est plus une construction sociale qu'une borne neutre et objective.

Le vieillissement est-il perçu négativement par la société ?

➡ Les plus de 50 ans font face à une société du mépris, une société qui ne les respecte pas et les décline. L'âge n'est pas une marque de déclin, ni synonyme d'obsolescence programmée. Bien au contraire. La société n'entend pas leur message qui dit : « nous sommes utiles et nous voulons mettre notre expérience au service du collectif ». Les seniors n'ont jamais été aussi nombreux ni aussi dynamiques. Ceux qu'on appelle

les quincados assument leur âge, mais refusent d'être sages ! Ils sont cinquantenaires et un peu ados ! Ils restent jeunes dans leur tête et veulent agir sur leur vie. Ils voient les années futures comme autant d'opportunités.

Le vieillissement de la société est donc une chance ?

➡ Évidemment ! À condition de l'anticiper, autant collectivement qu'individuellement. Le bien-vieillir impose une vision de la société de la longévité qui se traduit par des politiques publiques (logement, santé, etc.) ou des pratiques individuelles (sport, formation, alimentation, etc.). Les quincados veulent vivre pour eux mais aussi pour les autres, en aidant et dialoguant avec les plus jeunes et en accompagnant leurs aînés. De leur côté, les retraités contribuent massivement au tissu associatif de notre pays, mais aussi à l'aide informelle, comme aidant d'un proche fragile ou soutien d'enfants ou de petits-enfants. La France réussira sa transition démographique à la seule condition de changer ses représentations sur le vieillissement. Les Français ont rajeuni leur regard sur l'âge. Les décideurs politiques et économiques, pas encore ! ●

Propos recueillis par G. L.

La ville qui aime ses aînés



De gauche à droite : **Françoise Chagrin**, bénévole CFDT, **Jean Gullaud**, secrétaire général de la CFDT-Retraité du Doubs, **Sandrine Bez**, responsable de la Maison des seniors, **Madeleine Bobbez-Masson**, bénévole CFDT, **Anne-Paule Roposte**, directrice Autonomie et Handicap, et **Jean-Pierre Vincent**, chargé de mission intergénération, à la mairie de Besançon.

Dès les années 60, Besançon a travaillé en direction des aînés, notamment sur le logement. C'est donc naturellement que la ville a participé, en 2011, à la création du réseau francophone Villes amies des aînés (lire l'encadré), avec Lyon et Dijon», commence Anne-Paule Roposte, directrice Autonomie et Handicap à la mairie. Avec le temps, la ville a multiplié les actions. On ne compte plus les activités proposées : causeries citoyennes, fête des seniors et des bénévoles, bibliothèque à domicile, marche intergénérationnelle, rendez-vous de l'âge, ateliers numériques, etc.

Besançon développe son action autour de trois axes : le bien-vivre dans la ville au quotidien (habitat, mobilité, etc.) ; le lien avec les autres (citoyenneté et participation) ; l'information (sur toutes les possibilités qui s'offrent aux aînés). « L'idée principale est de développer des politiques de prévention incitant les personnes à se prendre autant que possible en charge elles-mêmes. Au début, le plus difficile a été de convaincre nos collègues des différents services, cela

Pionnière du réseau francophone Villes amies des aînés, Besançon lutte contre l'isolement des personnes âgées, pour le maintien d'une citoyenneté à part entière et pour la prévention de la perte d'autonomie. Une action qui rend service à tous ses habitants.

n'était pas partagé par tous, poursuit Anne-Paule Roposte. Depuis, la loi sur l'accessibilité est passée par là. C'est désormais plus facile, les services ont intégré cette dimension. »

Au cœur du dispositif en faveur des aînés : la Maison des seniors, située en plein centre-ville. Ce jeudi 2 mai, elle ne désemplit pas. « Chaque année à cette période, nous proposons une permanence impôts quotidienne pendant près de trois semaines, explique Sandrine Bez, responsable de la Maison des seniors. Cette année, avec le prélèvement à la source, beaucoup se sentent perdus. » D'ex-agents du fisc et quelques spécialistes assurent la permanence. Marie-Jo Baugey, 66 ans, retraitée depuis deux ans, vient pour la première fois. Elle reconnaît « avoir du mal à déclarer [ses] revenus » et, vu l'affluence, elle n'est pas la seule à avoir besoin d'aide. Rapidement, elle trouve quelqu'un à qui parler.

En parallèle, la CFDT propose une autre permanence à la Maison des seniors, deux fois par mois. La CFDT-Retraité du Doubs (25) accompagne ainsi les futurs pensionnés dans la constitution de leur dossier retraite. « Nous rencontrons des situations diffi-

ciles, des carrières hachées, des périodes de chômage, du handicap, des malades, des analphabètes, des exclus aussi, précise Madeleine Bobbez-Masson, 83 ans. L'an dernier, nous avons aidé une cinquantaine de personnes. » La CFDT-Retraité est la seule organisation syndicale investie dans cette permanence. « C'est un choix militant, un



Permanence impôts Deux fois par mois, la CFDT-Retraité du Doubs investit la Maison des seniors de Besançon.



LA CFDT A FAIT LE CHOIX D'ACCOMPAGNER LES FUTURS RETRAITÉS DANS LA CONSTITUTION DE LEUR DOSSIER.

UN RÉSEAU PIONNIER

► « En France, le réseau Villes amies des aînés a débuté en 2007 avec une prise de conscience dans certains territoires des conséquences du défi démographique. On est en train de basculer d'une société des moins de 20 ans à une société des plus de 60 ans. » Pierre-Olivier

Lefebvre est le délégué général du réseau francophone. Lyon, Dijon et Besançon ont été les villes pionnières en France. Depuis, plus de 130 communes, communautés de communes, collectivités, villages ou départements ont rejoint le réseau, soit plus de 11 millions d'habitants.

« Notre conviction première est que le vieillissement est une opportunité, un défi mais pas un problème, poursuit Pierre-Olivier Lefebvre. Cela passe par une lutte contre l'âgisme dans tous les secteurs de la société – y compris le monde du travail, où nous travaillons en collaboration avec la CFDT-Retraités. » Au terme bien-vieillir le délégué général préfère l'expression « avancée en âge réussie ». Le réseau propose à ses adhérents de travailler sur huit thématiques : espaces extérieurs et bâtiments, transports et mobilité, habitat, information et communication, culture et loisirs, participation citoyenne, autonomie services et soins. Mais « l'important, selon Pierre-Olivier Lefebvre, c'est la méthode. Il s'agit pour nous d'amener les acteurs à élaborer un plan d'actions et d'améliorations sur l'un de ces thèmes avec les habitants afin qu'ils s'approprient le sujet. » Pour cela, le réseau national met à la disposition des volontaires un guide méthodologique et près de 350 fiches sur différents sujets. ●

D. B

service de l'organisation, explique Françoise Chagrin, 74 ans. On ne fait pas de prosélytisme mais on ne cache pas non plus nos couleurs. Il est même arrivé qu'on fasse des adhésions. » La CFDT-Retraités du Doubs est partenaire du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS), du comité de pilotage de la Maison des seniors et de nombreuses actions liées à la citoyenneté. « Malheureusement, regrette Jean Gullaude, secrétaire général de la CFDT-Retraités du Doubs, nous manquons de candidats pour assurer la relève militante. »

« On est vraiment écouté par les élus »

Dans le cadre de ses démarches Villes amies des aînés, Besançon a mis en place en 2015 un groupe d'experts d'usage pour

l'amélioration du cadre de vie. Une dizaine de personnes issues du milieu associatif sont consultées sur l'accessibilité des équipements urbains, les mobilités, etc. Marie-Jeanne Urlacher, responsable accessibilité de la Ville, ne tarit pas d'éloges sur le groupe : « Leurs compétences sont très appréciées. Ils surprennent même les architectes. Rien ne remplace la parole et les pratiques de ces associations. »

« Nous sommes de plus en plus sollicités en amont sur des travaux publics et semi-publics mais aussi par des personnes privées comme des médecins, confirme Daniel Meunier, représentant des aînés dans le groupe d'experts. L'intérêt, c'est que l'on est vraiment écouté par les élus, que l'on construit ensemble avec le personnel du CCAS, les techniciens, les agents de la Ville. » Les préconisations du groupe ont permis de multiples améliorations comme rendre la billetterie du tram accessible, installer des points d'eau dans les parcs, ou l'achat de cannes-sièges pour tous les musées de la ville, etc.

« Ce groupe d'experts fonctionne très bien, se félicite Christine Singh, représentante d'une association de malentendants. Nous sommes très complémentaires. Il n'y a pas d'un côté les spécialistes du handicap et de l'autre des personnes âgées. On travaille en bonne intelligence pour rendre la vie de tous les administrés plus agréable. » ●

Didier Blain

Résidence Les Hortensias « Je vieillis mieux grâce à l'intergénérationnel et aux activités »

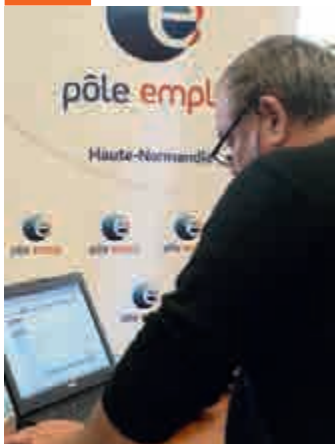


► « Les personnes âgées de cette résidence, je les comprends mieux que les jeunes de ma génération. » Neva Hovhannissyan est une jeune Arménienne de 22 ans. Elle habite à Besançon dans la résidence autonomie Les Hortensias. Depuis près de huit mois, elle suit des cours de français et de civilisation française dans le cadre du programme Erasmus +. Elle bénéficie d'un studio dont elle ne paie pas les charges locatives en contrepartie de quoi elle organise un atelier d'écriture de deux heures une fois par semaine. « Ces jeunes n'ont pas d'autres obligations, comme faire les courses pour les résidents, explique Odile Bertin, la directrice. La ville tient absolument à ce que leurs activités ne se substituent pas au travail des agents. »

La résidence met 22 logements sur 82 à la disposition de jeunes gens. À 87 ans, Jacqueline Chorvot réside aux Hortensias. Intellectuellement très alerte, elle suit assidûment l'atelier de Neva. Elle se dit « enchantée de vivre ici depuis trois ans. Je fais beaucoup d'activités, de la gym, de la lecture, de l'écriture d'articles, un atelier mémoire, etc. Je vieillis mieux grâce à tout ça. » Tous les résidents ne sont pas passionnés d'intergénérationnel ni d'interculturel. Cependant, une récente enquête de satisfaction a montré que 98 % d'entre eux apprécient et se sentent valorisés par cette initiative! ●

D. B.





Les mal-aimés des entreprises

Malgré de très timides évolutions, la place des plus de 50 ans sur le marché du travail reste problématique. Le thème du bien-veillir ne figure que rarement dans les préoccupations des employeurs.

La société vieillit, les salariés aussi... mais dans les entreprises, on semble toujours aussi hermétique à cette évolution. Les seniors restent mal aimés, victimes de stéréotypes toujours tenaces : réticents aux changements, notamment technologiques, moins productifs, moins motivés, etc. Pour bon nombre d'employeurs, l'âge est avant tout perçu comme un handicap. La France se place en tête des pays les plus défiant vis-à-vis de ses salariés âgés, selon une étude publiée par le Défenseur des droits.

Les décennies de politiques publiques encourageant les départs précoces à la retraite ont entretenu ces préjugés, confortant l'idée qu'au tournant de la cinquantaine, il était de bon ton de laisser sa place aux plus jeunes. Pourtant, les mentalités devront évoluer car la part des salariés âgés dans la population active ne va cesser d'augmenter. Un phénomène évidemment lié au vieillissement de la population mais aussi à l'extinction progressive des dispositifs de préretraites, aux réformes des retraites successives qui obligent à travailler plus longtemps, mais aussi aux difficultés financières qui contraignent certains seniors à poursuivre leur activité afin de boucler leurs

fins de mois. Depuis dix ans, le taux d'emploi des 50-64 ans a sensiblement augmenté (+ 8,2 % entre 2007 et 2017, selon l'Insee), s'établissant à 61,5 %. Pour rappel, il était d'à peine 40 % au début des années 2000.

Mais ces chiffres masquent une autre réalité, celle du taux de chômage des plus de 50 ans qui continue d'augmenter alors même qu'il baisse pour d'autres catégories. Et ces actifs sont en proportion bien plus impactés par le chômage de longue durée. En effet, 60,2 % des plus de 55 ans étaient au chômage depuis plus d'un an en 2018, contre 41,8 % pour l'ensemble des chômeurs de 15 à 64 ans.

La prévention, la grande absente

Si le monde du travail reste figé dans sa perception pénalisante et discriminante de l'âge, le problème vient aussi du fait qu'il continue à fonctionner en mettant de côté ces salariés, considérés comme usés. Les organisations de travail sont marquées par l'intensification des rendements, et le thème du bien-veillir en milieu professionnel reste absent de la réflexion des entreprises, qui privilégient des critères économiques de court terme. « Cette manière de penser la performance n'aide pas à mettre en place des politiques de prévention qui s'intéresseraient aux

L'EXPÉRIENCE DES SENIORS N'EST PAS ENCORE PERÇUE COMME UN ATOUT ET UNE RICHESSE.

parcours, aux processus concernant la santé et les compétences. Et ce, dès le plus jeune âge», explique Corinne Gaudart, ergonome au CNRS. Comme l'indique par ailleurs Marion Gilles, chargée de mission à l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), «l'âge à lui seul n'est pas prédictif de la manière dont on s'use au travail. Toute la question est de garder en bonne santé les travailleurs, pour qu'ils puissent être en emploi jusqu'à l'âge de la retraite, d'où l'importance de la prévention.»

Malheureusement, cette question reste encore trop souvent abordée dans l'urgence, une fois les problèmes (inaptitude, absentéisme, etc.) déclarés et que cela impacte négativement l'activité économique. Même si certaines grandes entreprises comme Airbus, La Poste, Solvay ou Boiron ont commencé à prendre la mesure des changements à opérer dans les organisations de travail, les avancées sont encore très timides. L'expérience des seniors n'est pas encore perçue comme susceptible d'être un atout et une richesse pour l'entreprise. C'est pourtant l'une des clés qui permettront de réconcilier le monde du travail avec ses seniors. ●

Emmanuelle Pirat



Initiative

UN SIMULATEUR POUR SENTIR LE POIDS DE L'ÂGE

► C'est un équipement à la « RoboCop », les armes en moins. Le simulateur de vieillissement est constitué de poids fixés aux pieds, aux bras et sur le torse. Des gants, des genouillères, des lunettes et un casque audio isolant entravent aussi vos articulations, votre vision et votre audition : en l'endossant, vous vieillissez de 20 à 40 ans !

« Cet équipement simule une perte musculaire et de mobilité, explique Nell Aturugiri, cheffe du service de soutien à domicile de Besançon. On invite les participants à jouer des saynètes de la vie quotidienne : verser de l'eau dans un verre ; signer un chèque ; ramasser des pièces, etc. » L'objectif : réaliser la difficulté de ces gestes du quotidien. Le public visé est multiple. « Cela intéresse d'abord les professionnels du soin, aides à domicile ou en établissement qui peuvent ainsi adapter leur pratique, précise Nell Aturugiri. Nous faisons également de la sensibilisation auprès des chauffeurs de bus de la ville et des salariés des accueils mais aussi de commerçants qui changent ainsi leur regard sur le vieillissement. »

Quelque 1700 lycéens ont testé l'équipement en 2018. « L'objectif est double, affirme Anne-Paule Roposte, directrice Autonomie et Handicap à la Ville (lire p. 16-17). Il s'agit de leur faire prendre conscience de la nécessité de s'entretenir physiquement aujourd'hui pour bien avancer en âge mais aussi de montrer un peu de compréhension à l'égard des personnes âgées dans les transports, un peu de civilité. » ●

D. B.



Un travail sur mesure

► « Plus on avance en âge et plus on a besoin de marges d'autonomie dans son travail pour mettre à profit les acquis de son expérience. Certaines organisations du travail sont plus propices pour cela », indique Marion Gilles, chargée de mission à l'Anact. Malheureusement, ce sont les organisations « rigides » qui sont encore largement majoritaires dans les entreprises. Certaines ont toutefois compris l'intérêt à faire évoluer leurs pratiques, telle cette entreprise de composants électroniques,

accompagnée par l'Anact, qui a revu ses lignes de production afin de donner plus de polyvalence et d'autonomie aux opérateurs « en instaurant des temps d'échanges pour réfléchir aux process et les améliorer ». Et donc de valoriser l'apport des salariés expérimentés. Autre exemple, cette structure de soins de longue durée où le personnel donnait tous les signes de l'épuisement professionnel. La réflexion sur l'organisation du travail a conduit à créer de nouvelles fonctions « afin de proposer des postes qui puissent préserver le personnel de cette usure », indique Marion Gilles. Des postes d'« infirmières relais » ont été mis en place. Leur rôle est d'assurer le lien entre les médecins, les patients et les familles. Ces infirmières sont également devenues des formatrices ou superviseuses de plus jeunes collègues. Ces postes, occupés soit à temps plein, notamment en fin de carrière, soit en temps partagé avec une activité de soins, ont non seulement permis un allègement des contraintes physiques du métier d'infirmière mais aussi une valorisation de l'expérience de ces professionnelles. À chaque fois, c'est bien une expertise fine des situations de travail qui a permis de dégager des améliorations des conditions de travail, dont les seniors mais aussi l'ensemble des salariés ont pu profiter. ●

E. P.

C'EST UNE EXPERTISE FINE DES SITUATIONS QUI A PERMIS DE DÉGAGER DES AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL, DONT L'ENSEMBLE DES PERSONNELS A PU PROFITER.





1



2



3

SHOM

L'OCÉAN À LA CARTE

Texte **Didier Blain** Photos **Joseph Melin**

► Pour un vieux monsieur de près de 300 ans, le Shom (Service hydrographique et océanographique de la marine) ne fait pas son âge. L'établissement public, placé sous la tutelle de la Marine nationale, qui emploie 500 personnes (dont deux tiers de civils), s'est adapté aux technologies les plus modernes et a bien peu de concurrents dans le monde. Ses agents collectent des données scientifiques sur l'état de la mer, du littoral et les fonds marins, analysent la qualité des eaux et rendent accessibles à tous l'ensemble de ces informations sous forme de cartes papier ou numériques. Cette base de données géographiques maritimes et littorales intéresse la Défense mais aussi les parcs marins, le monde de la pêche, la marine marchande, la plaisance ou encore les douanes et toutes les entreprises du secteur. La zone de recherche est l'une des plus vastes au monde puisqu'elle s'étend de l'Atlantique Nord jusqu'au golfe de Guinée et sur tout le domaine maritime français, soit 11 millions de km² en incluant l'outre-mer. Une mission d'auscultation de la mer qui a encore de beaux jours devant elle puisque, souligne le Shom : « À ce jour, on ne connaît que 10 % des fonds marins de notre planète. » ●

1 L'activité principale de cet établissement public sous tutelle du ministère des Armées est la réalisation de cartes que l'on retrouve, pour une large part, en libre accès sur son site internet : www.shom.fr.

2 Cet appareil sert à communiquer avec les balises acoustiques. Ces systèmes émettent un signal qui permet de localiser un autre appareil ou déclencher une action sur un appareil immergé.

3 Nicolas Quimbre est ingénieur, coresponsable du Ghoa (Groupe hydrographique et océanographique de l'Atlantique) dans l'arsenal de Brest. Il est entre autres chargé de la logistique des bâtiments qui partent au loin faire des relevés.



4



5



6

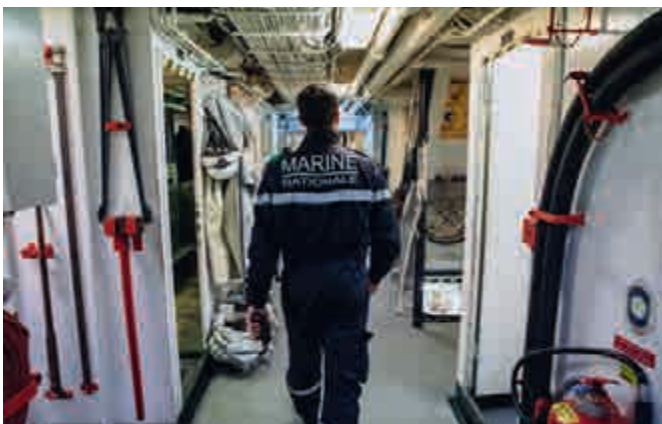
4 Le Borda, 70 mètres de long pour 10,90 mètres de large, est un des quatre bâtiments du Shom qui naviguent en haute mer. Il procède aux relevés scientifiques nécessaires à l'établissement des données. Ses missions, de cinq semaines chacune, le mènent essentiellement dans les eaux territoriales françaises.

5 Le sondeur de sédiments est l'un de nombreux outils qui équipent le Borda.

6 Le Shom possède sept vedettes hydrographiques embarquées sur les grands navires. Elles effectuent des missions ponctuelles d'approche que les gros bâtiments ne peuvent faire. Ici, l'une d'elles en cours de réparation à terre.

7 Seul un tiers de l'effectif du Shom est militaire. Ici, un marin à bord du Borda.

8 Laurent Mas et Alain Caugant, du service de l'entretien, équipent un prototype de capteurs destinés à descendre au fond de l'océan.



7



8



9



10



11



12



13



9 et 12 « Ici, on dépanne à peu près tout ce qui est embarqué à bord de nos navires – capteurs, sondeurs, appareils de mesure, et même des drones, explique Jean-Pierre Boivin, technicien de maintenance. *Un matériel qui n'aime pas beaucoup l'eau de mer.* »

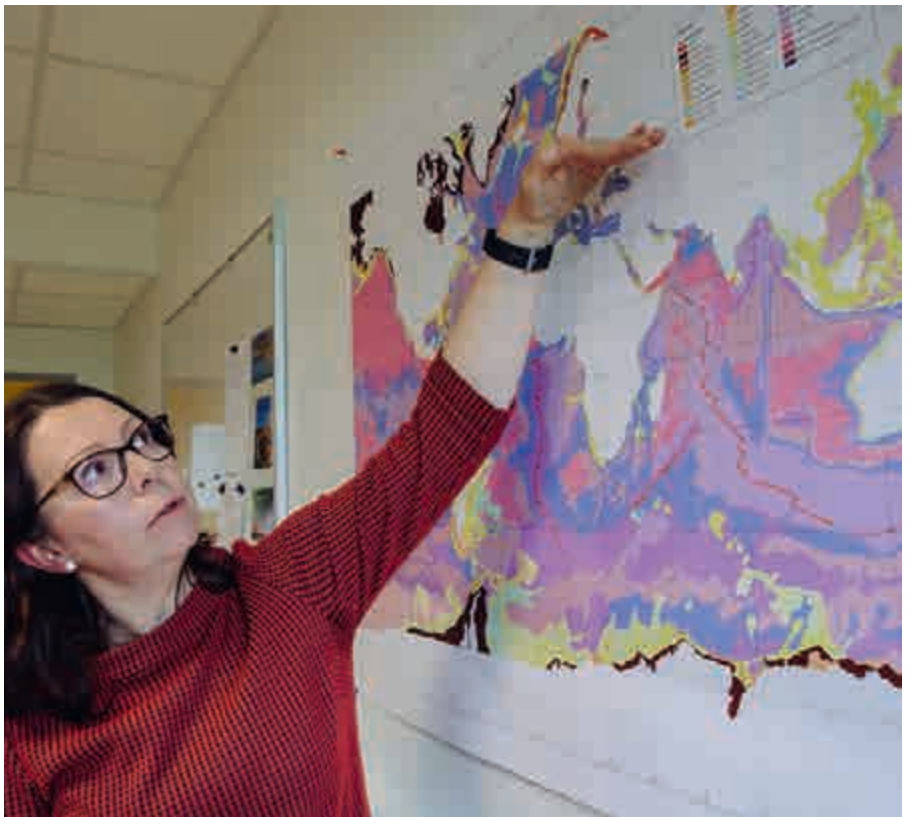
10 et 11 Emmanuel Issaly est cartographe (et aussi délégué syndical CFDT). Il applique sur un fond cartographique de nombreuses données topographiques,

bathymétriques (mesure des profondeurs et reliefs de l'océan), historiques, toponymiques, des règlements de navigation, etc. Son travail, mené en parallèle sur informatique, fera l'objet de plusieurs contrôles et d'analyses avant d'être publié.

13 Agnès Laure est ingénieure en géomatique. Son service intègre et analyse des données géographiques. Il réalise des cartes à façon commandées par des administrations, la préfecture maritime, la gendarmerie, les tribunaux, mais aussi des cartes confidentielles pour la Marine nationale.

14 Édith Le Borgne est sédimentologue. Les travaux de ce service de 11 personnes permettent de surveiller l'évolution des fonds marins et de les cartographier. Ces données intéressent notamment les entreprises qui travaillent dans les énergies marines renouvelables, les constructions côtières et les ports.

15 L'atelier d'impression des cartes papier du Shom, très connues des plaisanciers. Il en édite 888 dont 553 ont leur équivalent informatique. « 35 000 cartes sont imprimées chaque année dans cet atelier, explique le responsable Christophe Beauvallet. *La plus tirée est la n° 7137, celle du golfe du Morbihan.* »



14



15

OVIDIE

LIBRE ET FÉMINISTE

Depuis ses premiers films pour les femmes à son dernier essai, *À un clic du pire*, Ovidie, réalisatrice et auteure primée, s'attaque aux tabous de la sexualité.

Son nouveau combat : la protection des enfants face au porno sur internet. **Rencontre.**

Propos recueillis par **Maria Poblete** Photos **Virginie de Galzain**

Que signifie Ovidie, votre pseudo ?

➤ Il vient d'une BD de Ptiluc, *Destin farceur*, qui raconte la vie de rongeurs dans une décharge. Il y a un hamster considéré comme un « sans queue », donc exclu par la société, un rat homosexuel et Ovidie, une rate qui refuse son statut de femelle pondeuse. Un jour, elle craque et tue ses petits à la naissance. Les trois marginaux décident de vivre en marge de la société.

Et vous, avez-vous été à la marge de la société ?

➤ Je ne sais pas si l'on peut dire ça. J'étais quand même intégrée. J'ai un parcours classique, issue d'une famille de la classe moyenne supérieure. Mes parents étaient directeurs d'établissement, mon père proviseur et ma mère directrice d'établissements psychologiques pour enfants. Dans ma famille, il y a une tradition d'engagement et de militantisme, un grand-père cheminot, l'autre mineur dans le Nord. J'ai été imprégnée de cette saga familiale, avec des luttes, des prises de position fortes et une éducation fondée sur la tolérance.

À 15 ans, vous vous engagez. Contre quoi ?

➤ Contre plein de choses ! À l'hiver 95, j'ai 15 ans. Je suis en seconde et je ne vais pas beaucoup en cours cette année-là. Je me rapproche de groupes libertaires, dans un combat antisexiste, antiraciste, antihomophobe et contre toutes les discriminations. J'étais très critique envers les mouvements féministes traditionnels. Je voulais aller plus loin. J'étais radicale. ●●●

NOUS SOMMES LES SEULES DÉCISIONNAIRES DE CE QUE NOUS FAISONS DE NOTRE CORPS! ET RIEN NI PERSONNE NE DEVRAIT JAMAIS NOUS DICTER NOTRE CONDUITE.



Pensez-vous que la question du rapport de la société au corps des femmes soit réglée?

► C'est toujours compliqué! Je suis féministe. Je défends les droits des femmes, et je pense que nous devons être vigilants sur les acquis. C'est fragile, on voit encore des gens défilé contre l'avortement. Mais je doute aussi un peu. On s'est battues pour faire tomber les tabous. Or il y a énormément de sexe dans la sphère publique, et j'ai parfois l'impression d'un simulacre de liberté. N'avons-nous pas été récupérées? La sexualité ne s'est-elle pas transformée en une charge mentale supplémentaire? Les magazines féminins incitent à pimenter ses relations en imposant des diktats.

Justement, votre roman graphique *Libres!* est un manifeste pour s'affranchir des diktats.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux jeunes femmes?

► J'aimerais leur dire qu'il faut rester soi-même. Et qu'il ne faut en aucun cas discréditer quiconque pour sa sexualité prétendue ou réelle. Nous sommes les seules décisionnaires de ce que nous faisons de notre corps! Et rien ni personne ne devrait jamais nous dicter notre conduite.

Cette question du consentement a émergé avec force. Y a-t-il un avant et un après #MeToo?

J'en suis sûre. La parole s'est libérée. J'interviens sur ces thèmes dans les lycées et les collèges. Les jeunes posent des questions, s'y intéressent, s'interrogent. Il y a vingt ans, quand j'étais adolescente, on n'évoquait pas ces sujets-là. On parlait de préservatif, de sida mais jamais de consentement. Même ●●●

●●● À 18 ans, vous venez à Paris. Pour y faire quoi?

► Je me rends à Paris pour y tourner mon premier film X, puis je m'arrête pendant six mois et je continue de suivre les cours à la fac en parallèle. Je réfléchis à cette expérience, à ce que je vais en faire. L'année suivante, je prends la décision de passer derrière la caméra. C'est un mix de deux préoccupations : faire des images et adopter un militantisme féministe très anglo-saxon. Nous sommes à la fin des années 90 et tout ce qui touche, par exemple, aux droits des travailleuses du sexe est absent de la littérature militante. Je voulais me réapproprié ce sujet, combattre la misogynie sur le même terrain avec les mêmes armes. On ne peut pas faire comme si la pornographie n'existait pas. On ne peut pas la faire disparaître? Eh bien, on la détourne! J'ai commencé par des fictions mettant en valeur des personnages féminins affranchis, puis j'ai réalisé des vidéos éducatives à caractère sexuel, l'idée étant à chaque fois de représenter une sexualité plus réaliste et moins stéréotypée.

Dans votre livre *Porno Manifesto*, paru en 2002, vous remettez les pendules à l'heure et expliquez votre démarche...

► J'ai arrêté mais je ne regrette rien. Si j'ai tourné et réalisé ces films, c'était dans une démarche militante. *Porno Manifesto* avait pour but d'expliquer au grand public ce qu'était le féminisme prosexé. Il n'y a pas de trauma d'enfance chez moi, ni de problèmes financiers. J'ai fait des films X devant et derrière la caméra parce que j'avais un message à transmettre, celui de la liberté sexuelle.

Mais attention, la liberté sexuelle n'est pas synonyme de faire n'importe quoi avec n'importe qui. Le féminisme prosexé, c'est le droit d'avoir des rapports sexuels consentis avec qui on veut et comme on veut. Mais c'est aussi le droit de ne pas avoir de rapports sexuels du tout. Il ne s'agit pas de prôner nécessairement une surconsommation, simplement une liberté de disposer de son corps.

À 30 ans, vous reprenez vos études de lettres.

► Oui, et je n'ai pas terminé. Je suis en troisième année de thèse. Je suis devenue documentariste, le premier film à avoir connu un réel retentissement était *Rhabillage*, diffusé en 2011. C'est vraiment ce film qui m'a lancée dans ce domaine.

Parcours

1980

Naît à Lille.

1999

Étudie la philosophie, tourne son premier film X.

2002

Joue dans son dernier film X. Réalise des films pour les femmes. Publie *Porno Manifesto* (éditions Flammarion).

2011

Réalise *Rhabillage* (Cargo Films) un film-documentaire diffusé sur France 2 dans l'émission « Envoyé spécial ». Suivront d'autres sur le rapport de la société au corps des femmes, le féminisme, la prostitution.

2017 et 2018

Publie *À un clic du pire – La protection des mineurs à l'épreuve d'internet* (éditions Anne Carrière), sur la protection des mineurs. Et *Libres! Manifeste pour s'affranchir des diktats sexuels* (éditions Delcourt).

NON, MÊME EN SHORT ET BAS RÉVILLE, IVRE, UNE FILLE QUI DIT NON, C'EST NON!



les moyens de diffusion ont radicalement changé en vingt ans. L'industrie du porno n'était pas idyllique mais elle était organisée, contrôlée. Il n'y avait pas accès à ces plateformes libres et gratuites de diffusion de vidéos qui ne sont contrôlées par personne. Aujourd'hui, la situation est inquiétante. L'âge moyen du premier visionnage d'une vidéo à caractère sexuel est descendu à 11 ans et coïncide avec l'entrée au collège. De nombreux jeunes que je rencontre lors des ateliers m'ont rapporté y avoir eu accès dès l'école primaire! Les enfants accèdent à ces contenus non pas à partir de l'ordinateur familial, comme beaucoup de parents l'imaginent, mais sur leur smartphone.

Les plateformes ne sont-elles pas contrôlées?

➡ Absolument pas! Ces sites ne respectent pas la loi française de protection des mineurs. Il n'y a aucun système de cryptage, de code, d'âge minimum. Les responsables politiques sont perdus avec ça. C'est tabou. D'un côté, il y a les conservateurs qui crient au loup en disant que le porno c'est mal; de l'autre côté, on a les défenseurs d'internet à tout prix qui sont dans le déni et ne veulent pas regarder le problème en face. Au final, cette question est tombée dans les limbes. Pourtant, le combat doit être mené. On ne sait pas quelles peuvent être les conséquences de ces images sur les enfants. Ces sites existent depuis 2006. C'est la première génération qui grandit avec, c'est une génération cobaye. Et on ignore les répercussions sur leur sexualité, les études menées sur le sujet étant toutes contradictoires.

Vous êtes mère de deux enfants. Êtes-vous inquiète? Comment abordez-vous ces questions avec eux?

➡ Nous parlons énormément de l'égalité, du consentement, de la préservation de sa propre image, de la circulation des photos sur internet. Je leur dis qu'il est dangereux d'envoyer des photos de soi, même un peu dénudé. Et que si une photo ou des rumeurs circulent dans leur établissement, il faut soutenir la victime et non encourager les harceleurs, pour que la honte change de camp. Je leur dis aussi qu'ils doivent toujours demander l'autorisation à la personne qu'ils photographient. Et qu'ils aient conscience qu'à partir du moment où une photo est prise et circule sur les réseaux sociaux, elle ne disparaît jamais vraiment. Les images peuvent ressortir même vingt ans plus tard. J'ai établi un contrat moral avec eux. ●

●●● chose pour le viol. Récemment, des policiers ont été condamnés. Ils ont écopé de sept ans de réclusion. Le message que la société envoie est la fin de l'impunité. Non, même en short et bas résille, ivre, une fille qui dit non, c'est non! Il y a quelques années, ce procès n'aurait pas conduit au même verdict.

Dans votre dernier livre, *À un clic du pire*, vous tirez la sonnette d'alarme : la pornographie est désormais accessible aux plus jeunes, sans limite... N'est-ce pas contradictoire avec votre parcours?

➡ Pas du tout. D'une part, dès le départ, j'ai été critique vis-à-vis de certaines représentations dans la pornographie *mainstream*. Toutes ces critiques se trouvent déjà dans mes premières apparitions médiatiques au tout début des années 2000. D'autre part, le modèle économique ainsi que

AIDE À L'ENFANCE

La scène pour espoir



Dans les Yvelines, le compositeur Malik Soarès propose des ateliers artistiques à un groupe d'enfants placés, en foyer ou famille d'accueil. Ce projet, appelé Quasar, leur permet d'accéder à une pratique culturelle déterminante pour leur avenir.

Texte **Maria Poblete** Photos **Cyril Entzmann**

Bonjour, je m'appelle Michel, je suis un être humain parce que je vais à l'école. Sur le vaisseau spatial, je suis le mécanicien. »
Devant lui, Claude, chef opérateur, et Pierre, vidéaste, enregistrent et filment. Ça tourne! Silence! Michel, 9 ans, reprend son histoire.
« Je suis un être humain parce que j'ai peur des esprits malveillants. » Au tour de Sydney, 10 ans, de monter sur scène : « Moi, j'étais dans le ventre de ma mère. J'ai un cœur, j'ai un nombril, je suis un être humain parce que je sais réfléchir. »

Michel et Sydney improvisent les tirades de leur futur spectacle protéiforme sur la scène du théâtre Collectif 12, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) : une histoire de vaisseaux spatiaux et de planètes. Assis sur les fauteuils du théâtre ou installés dans un coin de la salle,

leurs camarades écoutent ou chahotent. Il est 15h30 ce samedi de printemps, c'est bientôt l'heure d'aller goûter.

Ils pourraient s'agir d'un atelier ordinaire à destination d'enfants comme les autres. Sauf qu'ici, les gamins, âgés de 7 à 12 ans, ont une particularité : ce sont tous des enfants placés en foyer ou en famille d'accueil. Cet atelier, baptisé Quasar, c'est la bulle d'air artistique que leur offrent Malik Soarès, à l'origine du projet, et son équipe.

Être valorisés, écoutés

« Un quasar ressemble à une étoile très brillante mais n'en est pas une, tout comme l'enfant placé ressemble aux autres, mais porte en lui une singularité liée à son parcours; pour voir un quasar, un télescope est nécessaire. » Ce sont ses yeux qui brillent lorsque Malik Soarès, compositeur et interprète, évoque ces enfants. Ce samedi, sur la scène du théâtre de Mantes-la-Jolie, ils sont huit.

Les mardis, un deuxième groupe suit les ateliers, à Rambouillet. Le projet, lancé en octobre 2018, rassemble six artistes (musiciens, danseur, vidéaste, metteuse en scène et comédienne), des chercheurs en sciences sociales et des professionnels de l'aide à l'enfance. L'objectif : permettre un meilleur accès à la culture sans regard misérabiliste et réaliser, avec eux, un film documentaire sur le travail, une exposition ainsi qu'une pièce. « Les enfants placés n'entendent parler que de leurs problèmes, de la façon dont ils pourraient être résolus, un peu comme s'ils étaient réduits à cela, explique Pierre-Emmanuel Sorignet, sociologue et danseur. Ici, ils ont la possibilité d'échapper à ces stigmates, ils sont valorisés et écoutés. »

Malik Soarès est un ancien enfant placé. « J'ai beaucoup erré à ma majorité puis je suis devenu musicien et compositeur grâce à des rencontres et au regard bienveillant de personnes qui ont eu confiance en moi », raconte-t-il. C'est d'écoute dont manquent cruellement les enfants placés.



Dans une pièce aux tapis multicolores, Karima El Kharraze, metteuse en scène, rassemble les petits pour des exercices de détente et de mise en voix de leurs improvisations. Assis en cercle, chacun dit une phrase qui pourrait répondre à la question : « Quoi de neuf ? » Ashley ne veut pas participer, elle se tient derrière Sydney, sa sœur jumelle. Michel évoque son prochain rendez-vous avec le juge. Il est un peu énervé et gigote en tous sens. Malik le prend à part. Quelques minutes

plus tard, les traits du petit semblent plus détendus. « *Nous avons des relations privilégiées avec chacun d'entre eux, dit-il, mais attention, nous ne sommes ni des éducateurs ni des parents de substitution, nous sommes des adultes bienveillants, simplement, et des artistes exigeants.* »

C'est l'heure du goûter. Autour de la table, ils forment une petite famille. On parle des vacances, de l'école, d'un changement de classe...

Âgés de 7 à 12 ans, tous ces enfants suivront les ateliers Quasar pendant neuf mois, une durée peu commune pour ce type de projet.



Suivez l'actualité des ateliers Quasar sur maliksoares.com

Mamoudou, 7 ans, raconte qu'il a changé de foyer, qu'il n'a pas beaucoup de copains et que certains élèves l'embêtent; Adrien dit avoir vu son papa dimanche dernier et piloté un cerf-volant. Michel évoque sa nouvelle vie dans une maison d'un village SOS. C'est loin de Mantes-la-Jolie. Peu importe, Malik Soarès est allé plaider sa cause auprès de l'aide sociale à l'enfance : il continuera à venir aux ateliers tous les samedis, quitte à mobiliser des volontaires pour les longs trajets. « *La directrice de l'aide sociale joue le jeu, elle m'a répété que ce n'était pas commun pour les enfants de participer à un projet qui dure neuf mois. Mais nous nous sommes entendus depuis la genèse du projet et personne ne sera laissé de côté* », sourit-il.

L'après-midi touche à sa fin. Des éducateurs du foyer viennent chercher les bambins. Le projet, porté par l'association Home, financé par le département des Yvelines, la Région Île-de-France, lauréate de la Fondation Cognac-Jay, vise à être dupliqué et à bénéficier à d'autres enfants placés. L'accès à la pratique culturelle est déterminant pour leur avenir. Ils se découvrent de nouvelles compétences, des outils pour leur vie future. Rendez-vous samedi prochain. Cette fois, le danseur et chorégraphe Babacar Cissé animera l'atelier de création. Une autre façon d'exprimer leurs émotions. ●

QUI SONT LES ENFANTS PLACÉS ?

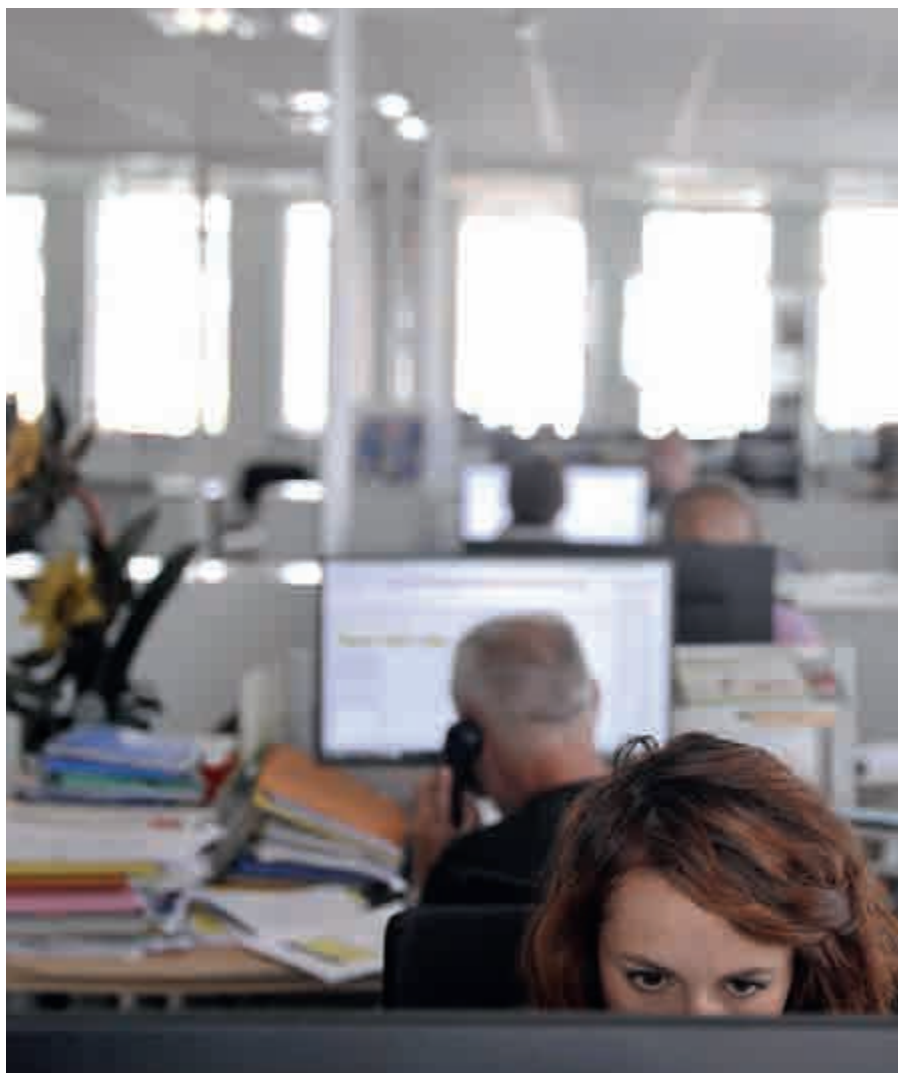
► En France, en 2017, 341 000 jeunes ont été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Les enfants dont le placement est décidé par un juge dans le cadre d'une mesure de protection sont, dans un premier temps, placés dans des structures d'urgence, pour quelques mois. Ils sont ensuite accueillis en foyer ou en famille d'accueil, pour des durées variables. La raison du placement est souvent liée à des problématiques familiales lourdes. D'après les chiffres de la délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté des enfants, les lacunes à la sortie de leur majorité sont importantes. Soit ils quittent l'aide sociale et doivent se débrouiller, soit ils signent un contrat « jeune majeur », qui leur permet de bénéficier du soutien de l'ASE jusqu'à leur vingt et unième anniversaire. Ce contrat est validé si le jeune est capable rapidement de subvenir à ses besoins, en s'inscrivant notamment dans une filière technique ou professionnelle. Leur situation n'est pas idéale, loin de là. Les jeunes se retrouvent souvent démunis et seuls. On estime qu'un SDF sur quatre est un ancien enfant placé. ●

DÉONTOLOGIE DES JOURNALISTES

Vers une instance de régulation ?

Entre la liberté d'informer et les dérives liées à l'immédiateté de l'information favorisée par l'influence des réseaux sociaux, les journalistes s'interrogent sur la nécessité d'une instance de régulation de la profession. La CFDT-Journalistes y est favorable.

Thierry Boussier*



Pour un journaliste consciencieux, la tâche est multiforme et quotidienne : « Jusqu'où aller quand on corrige une citation ? Remplacer "on" par "nous", est-ce respecter celui qui parle ? Il existe aussi une tendance qui consiste à conserver la syntaxe quand une

personne modeste s'exprime, et à corriger pour d'autres censés savoir bien parler, relève Élise Descamps, coordonnatrice du pôle pigistes de la CFDT-Journalistes. *On réfléchit peu à ces questions ; je suis sortie de formation en 2004 sans avoir vraiment entendu parler de déontologie.* »

La question du traitement de l'information est pourtant cruciale à l'heure où la défiance envers la presse s'est généralisée. Selon le 32^e baromètre de la confiance des Français dans les médias, publié par le journal *La Croix* le 24 janvier, pour plus d'un citoyen interrogé sur deux, d'une façon générale, « les choses ne se sont pas passées comme le racontent les médias ».

Une réflexion de longue date

Consciente de la nécessité de regagner la confiance des citoyens et d'améliorer collectivement la qualité de l'information, la profession réfléchit depuis de nombreuses années à des règles collectives de bonnes pratiques. En 1989, la découverte d'un charnier à Timisoara,

en Roumanie, fait la une de la presse, avant un rétropédalage généralisé. Il s'agissait en fait du « cimetière des indigents » de la ville. Le baromètre de

La Croix analyse une première cassure de confiance entre les médias et le public entre 1988 et 1990. « *La déontologie est devenue un sujet de réflexion après cette affaire* », note Jacqueline Papet, ancienne journaliste à RFI. Dès 1993, la CFDT-Journalistes pose la question dans son journal : « *Pouvons-nous échapper à une instance de régulation de la profession qui, s'appuyant sur des règles déontologiques admises de tous, puisse statuer sur les cas de dérives les plus flagrantes ?* » Sujet difficile : de nombreux journalistes redoutent tout ce qui pourrait s'apparenter à une démarche « liberticide ».

La CFDT-Journalistes s'associe alors à des instances comme les Entretiens de l'information, dont la mission est d'examiner le traitement médiatique de l'actualité, ou les Assises internationales du journalisme, qui entendent trouver les moyens de promouvoir une information de qualité. En 2012, la CFDT-Journalistes cofonde l'Observatoire de la déontologie de l'information (ODI) et plaide pour une instance de régulation – comme il en existe en Suède, au Québec, en Allemagne... –, indépendante du pouvoir, qui agirait « *dans l'intérêt général : celui du public à être bien informé, celui des médias à regagner la confiance du public, celui de tous les citoyens de notre démocratie à disposer d'une presse d'information fiable et respectée* ».

À l'heure des réseaux sociaux

Plus récemment, Emmanuel Hoog (ancien PDG de l'Agence France Presse) a préconisé à son tour, dans un rapport remis fin mars 2019 au ministre de la Culture Franck Riester, la création d'une « *instance d'autorégulation et de médiation* » regroupant journalistes, éditeurs de presse et associations représentant le public. Compétente sur tout média diffusant des programmes d'information, elle serait saisie gratuitement par le public afin



de se prononcer sur la déontologie des informations (exactitude, respect des personnes, pressions financières ou autres sur les journalistes ou les médias, etc.), sans commenter ou remettre en question les lignes éditoriales.

Pour la CFDT-Journalistes, un lieu de régulation s'avère d'autant plus nécessaire que l'époque est bouleversée par l'immédiateté de l'information. « *Ce qui a changé dans le traitement de l'information, c'est l'arrivée des réseaux sociaux, dont la presse ne peut faire abstraction, et des chaînes d'info en continu qui passent des heures sur le même sujet* », note Patrick Eveno, universitaire et président de l'ODI. Face « *au risque actuel de perte de repères chez les professionnels* », Bernard Maillard, engagé à l'ODI et éditorialiste en presse régionale, voit en « *la qualité du travail des journalistes belges, qui disposent d'un conseil de presse* » un gage d'espoir. « *La déontologie est un souci constant chez la plupart des confrères, je regrette qu'ils se préoccupent davantage de l'indépendance à l'égard des pouvoirs politiques que des pouvoirs économiques* », ajoute Francis Brochet, en poste à Paris pour la presse régionale. ●

* Ex-secrétaire général de l'Observatoire de la déontologie de l'information www.odi.media.

La carte de presse, c'est quoi ?

Selon le code du travail, « *est journaliste professionnel toute personne qui a pour activité principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes et périodiques ou agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources* ». Nulle mention de la carte de presse. Alors à quoi sert-elle et qui peut y prétendre ?

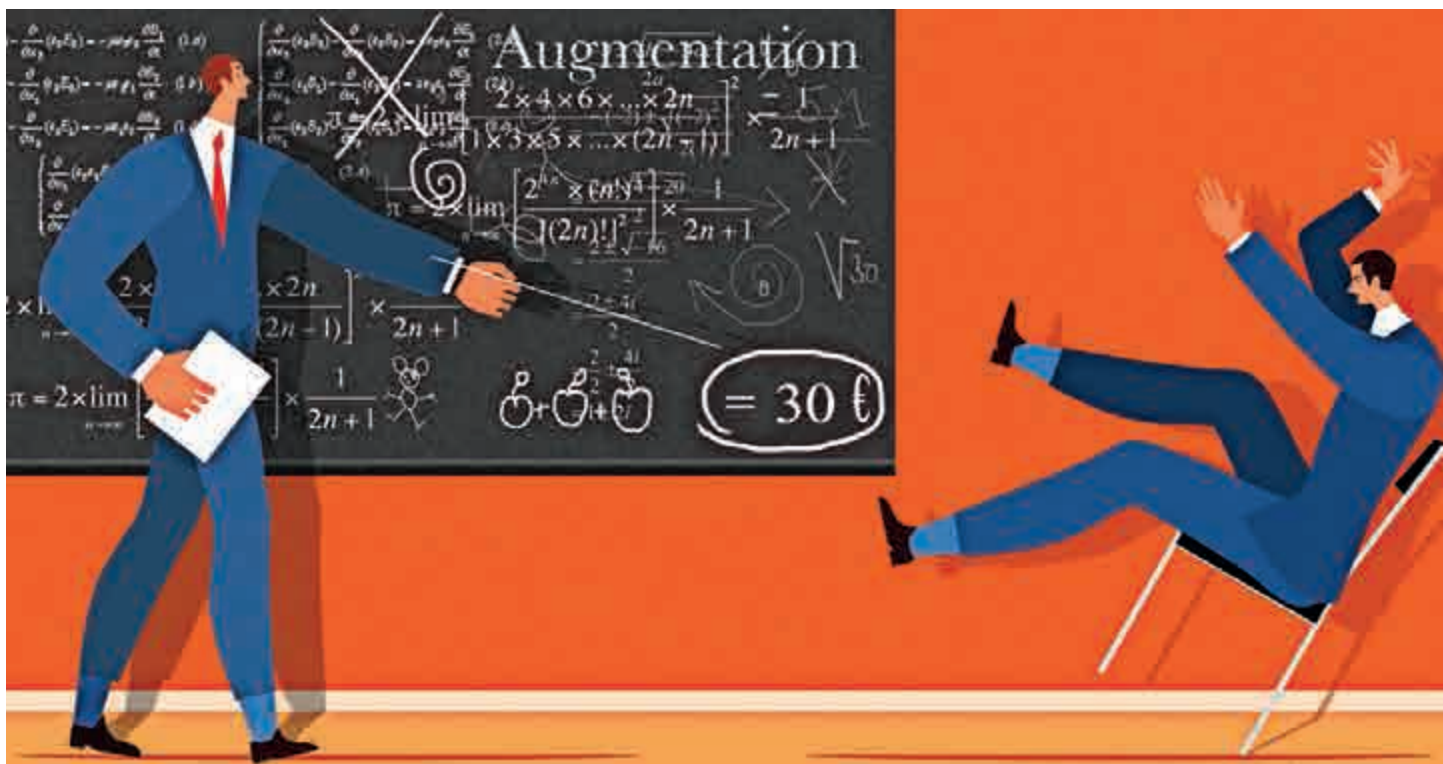
Selon la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP), le demandeur doit prouver que son activité de journaliste constitue « *une occupation principale et régulière* » et lui procure l'essentiel de ses ressources, « *soit plus de 50%* ». Enfin, l'employeur doit être une entreprise ou une agence de presse. La carte doit être renouvelée chaque année.

Selon le site des pigistes CFDT, la carte sert notamment à obtenir des accréditations pour certains événements très officiels (à l'Élysée, à Matignon) ou à l'étranger, afin d'obtenir un visa de journaliste. Contrairement à une légende, la carte n'est pas indispensable pour bénéficier de la déduction fiscale accordée aux journalistes. ●

À savoir

DÉONTOLOGIE ET MÉDIAS

La loi Bloche oblige les éditeurs de presse à se doter d'une charte de déontologie. Celle de Munich, signée en 1971 par des syndicats européens, dont la CFDT-Journalistes, balise droits et devoirs du journaliste. Des textes « *peu mis en avant dans les rédactions*, déplore Patrick Eveno. *La réflexion est individuelle, il manque le collectif : pourquoi ne pas consacrer des comités de rédaction à la déontologie ?* ». À *La Voix du Nord*, « *tous les deux mois, au conseil de rédaction, on remonte ce qui semble douteux, comme des unes trop racoleuses* », indique Christian Vincent, délégué syndical. Il plaide pour l'intégration des chartes au contrat de travail. Déontologie aussi à la Commission de la carte de presse, « *attentive à distinguer les journalistes des communicants* », assure Hakima Bounemoura, élue CFDT. ●



TECHNICOLOR

UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION QUI FAIT TÂCHE

La cour d'appel de Versailles a reconnu le caractère illicite de la politique de rémunération variable en vigueur chez Technicolor SA. En cause : son opacité dans le mode de calcul et le manque d'informations transmises aux salariés.

Texte **Emmanuelle Pirat** Illustration **Nini La Caille**

LES FAITS

La bataille fut rude car éminemment technique, mais l'équipe CFDT de Technicolor SA a obtenu gain de cause : la reconnaissance, par la cour d'appel de Versailles, le 26 juillet 2018, du caractère illicite de la politique de rémunération variable mise en place dès 2013 par la direction de cette entreprise spécialisée dans la

conception et la fabrication de systèmes vidéo pour les professionnels. Dans cette société, près de deux tiers des quelque 600 salariés sont rémunérés avec une part variable, selon différentes modalités en fonction de leur « band » (leur niveau dans l'entreprise). Mais pour la majorité, elle est calculée selon une équation complexe mêlant performances collectives (résultats financiers du groupe et de la division dont dépend le salarié) et performances individuelles. Le tout pondéré par un « facteur de performance », fixé annuellement par la direction générale et qui permettait de majorer (jusqu'à + 20 %) ou de minorer (jusqu'à - 20 %) le montant potentiel de la rémunération variable du salarié. À cela s'ajoute un système de « grille de valorisation de la performance individuelle », prévoyant un pourcentage de prime en fonction des objectifs atteints



(partiellement atteints, atteints, dépassés ou largement dépassés), attribuée individuellement et laissée à l'appréciation du manager. Autant dire qu'il s'agit d'un système complexe, opaque et laissant place à l'arbitraire. Ce qui a conduit la CFDT à contester sa légalité devant le tribunal; une première fois devant le tribunal de grande instance, puis en appel. Non seulement « pour obtenir que ce système saute », atteste Haleh Dadgar, la tenace déléguée syndicale centrale de Technicolor SA. Mais aussi pour que les modalités de calcul des parts variables se fassent par la négociation collective, lors de la NAO (négociation annuelle obligatoire), et pas juste fixées unilatéralement par la direction, comme c'est le cas. Si elle n'a pas gagné sur ce second volet de revendications (le tribunal ayant reconnu que la fixation des objectifs et des modalités peut rester de la compétence exclusive de l'employeur, dans la mesure où celui-ci respecte des obligations de

transparence et qu'il fonde les modalités de calcul de la part variable sur des éléments objectifs), la CFDT a réussi à faire juger illicites les éléments centraux du système de rémunération variable.

LES ARGUMENTS JURIDIQUES

► Pour fonder sa décision, la cour s'est appuyée sur trois règles impératives.

- **L'obligation de transparence** impose à l'employeur de communiquer au salarié les éléments permettant de définir son salaire même si celui-ci est constitué d'une part variable. Autrement dit, l'employeur est tenu de déterminer à l'avance, de manière claire et précise, le contenu de la rémunération du salarié et notamment les bases de calcul et les conditions éventuelles de sa partie variable. Ainsi, le salarié doit pouvoir vérifier que le calcul de sa rémunération a été effectué conformément aux modalités prévues dans le contrat de travail.

- **L'obligation de fonder les éléments de la rémunération sur des critères objectifs.** La cour a ainsi estimé que la marge d'appréciation laissée aux managers pour fixer le pourcentage de prime en fonction de la réalisation d'objectifs (dans la grille de valorisation de la performance individuelle) n'était pas conforme à cette obligation, mais qu'elle avait un côté discrétionnaire. Ce système avait même conduit certains salariés ayant atteint

● CE JUGEMENT DEVRAIT INTÉRESSER DE NOMBREUX SALARIÉS AYANT DES PLANS DE RÉMUNÉRATION VARIABLE.

leurs objectifs à percevoir finalement moins qu'attendu.

- **L'obligation d'information.**

La cour a reconnu que le facteur de performance instauré par Technicolor SA n'avait pas été communiqué aux salariés, et notamment le critère de détermination de ce facteur par rapport au montant des objectifs financiers. Les éléments et les modalités de calcul doivent être définis dans le contrat de travail ou par un avenant.

LA PORTÉE JURIDIQUE

► Ce jugement devrait intéresser de nombreux salariés d'entreprise ayant des plans de rémunération

variable. Et pour lesquels, habituellement, « il est extrêmement compliqué de s'y retrouver », constate Céline Cotza, l'avocate de la CFDT sur ce dossier. « Nous avons obtenu la démonstration de la nécessité que les plans de rémunération soient négociés de manière transparente et que les éléments soient connus des salariés », se félicite Frédéric Bafour, secrétaire du syndicat CFDT Symétal sud-francilien, qui a soutenu et accompagné l'équipe depuis le début de la procédure. La portée collective de ce jugement doit aussi être soulignée car, habituellement, « ce sont des dossiers portés individuellement, aux prud'hommes, pour demander une régularisation de la rémunération », note M^e Cotza. Seul regret, « que les modalités de calcul restent une prérogative de la direction, et que les équipes ne s'approprient pas cette négociation dans le cadre des négociations obligatoires sur les salaires ». ●



LICITE OU ILLICITE ?

Pour qu'une clause de rémunération variable soit valide, en plus de l'obligation d'être fondée sur des critères objectifs et indépendants de la volonté de l'employeur, elle ne doit pas avoir pour effet de réduire la rémunération en deçà des minima légaux et conventionnels. Elle ne doit pas non plus faire porter le risque d'entreprise sur le salarié. Pour autant, une clause précisant que la part variable de la rémunération est constituée d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires de la société est estimée licite. Une clause sera jugée illicite si elle permet à l'employeur de modifier la partie variable du salaire en fonction de l'évolution du marché ou de la marque, sans autre précision. En ce sens, a été jugée illicite la clause qui réservait le droit à l'employeur de modifier à tout moment le taux et les modalités des commissions dues au salarié. Attention donc à la fixation d'objectifs trop généraux, reposant sur des critères difficilement vérifiables.

VIE PRATIQUE

À savoir

Depuis le 24 avril, l'État rend public sur internet les transactions immobilières des cinq dernières années réalisées partout en France (à l'exception de l'Alsace et la Moselle). Grâce à une carte interactive, il est possible de retrouver l'ensemble des ventes quartier par quartier. Pour chaque transaction, il est précisé la nature du bien (maison, appartement, boutique, entrepôt...), sa taille et son prix. Une politique de transparence totale censée améliorer l'information des acheteurs et des vendeurs qui n'a pas manqué d'alimenter des débats sur le respect de la vie privée.

<https://app.dvf.etalab.gouv.fr/>

ASSURANCES

Éviter les coûts inutiles

Maria Poblete



Cumuler les contrats d'assurance, c'est prendre le risque de payer plusieurs fois pour la même protection. La solution? Faire le point pour chasser les garanties superflues et éviter les doublons. Économies en vue!

FAIRE LE TRI DANS LES CONTRATS

C'est essentiel! Même si sortir tous ses documents et se plonger dans les dizaines de pages de contrats n'est pas agréable. Il faut commencer par regarder les garanties des assurances obligatoires, voiture et habitation. Ces garanties doivent correspondre aux besoins actuels : les meubles sont-ils les mêmes, l'appartement a-t-il évolué avec l'aménagement de combles ou l'installation d'une porte blindée? «*Il est indispensable d'adapter les nouvelles demandes du foyer*, explique Olivier Gayraud, juriste à la Confédération

de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV).

Les indemnisations en cas de sinistre sont toujours calculées sur la base des biens déclarés au moment de la signature du contrat.»

FAUT-IL ASSURER SMARTPHONE ET ÉLECTROMÉNAGER?

Les assurances dites affinitaires sont les petites assurances proposées lors d'un achat de téléphone ou d'un produit électroménager, par exemple. Rien n'oblige à payer ce supplément, souvent onéreux. Pour un smartphone, il n'est pas rare de se voir proposer une assurance contre le vol, avec des mensualités de 10 ou 15 euros au minimum par mois. En termes juridiques, la protection contre le vol ne veut rien dire. Il faut regarder les conditions et les exclusions : s'agit-il d'un vol avec effraction, à la tire? Un téléphone volé discrètement dans la poche n'est pas considéré comme un vol à la tire. «*Outre leur coût, ces petites assurances peuvent*

doubler avec le contrat multirisque habitation, poursuit le juriste de la CLCV. Le problème de ces assurances affinitaires est l'absence de réflexion, au moment de l'achat; le but est de vous faire peur, et au premier sinistre on vous dira que ce n'est pas couvert.» Même chose pour les appareils électroménagers. Deux garanties sont prévues par la loi, les vices cachés et de conformité, valables pendant deux ans. Si le vendeur propose une assurance supplémentaire, il faut qu'elle soit vraiment intéressante et qu'elle donne accès à de nouvelles garanties (trois ans supplémentaires, remplacement rapide de l'appareil...)

REGARDER DU CÔTÉ DE SA CARTE BANCAIRE

En détaillant les garanties d'une carte, on peut avoir de belles surprises. Lorsqu'une assurance annulation est proposée pour un voyage, il n'est pas rare qu'elle soit déjà comprise dans le contrat de la carte bancaire. Les garanties de prise en charge sont souvent efficaces, surtout si le voyage a lieu au sein de l'Union européenne. Dans l'idéal, un rendez-vous avec le banquier vous permettra d'examiner en détail ce à quoi vous avez droit.

EXTRASCOLAIRE, GARE AUX DOUBLONS

L'école de vos enfants demande de souscrire à l'assurance extrascolaire? Avant de signer un chèque, il est fortement conseillé de vérifier ce qui est déjà prévu au contrat de vos assurances obligatoires. Les assurances habitation couvrent les personnes du foyer pour la responsabilité civile, c'est-à-dire les dommages qu'elles peuvent faire subir aux autres. Accumuler des assurances n'augmente en rien la couverture en cas de pépin. C'est le principe indemnitaire : les sommes versées ne seront pas plus importantes. L'indemnisation est toujours à hauteur du dommage et pas davantage. ●

Bon à savoir

Comparer les tarifs des assurances

Lorsqu'on a épluché les contrats et précisé quels sont ses besoins, on peut faire jouer la concurrence. Comment? En prenant contact avec les compagnies et en demandant les détails pour chaque cas. Si les tarifs sont plus intéressants ailleurs, la loi prévoit que la résiliation soit effectuée par le nouvel assureur. C'est obligatoire dans le cas des assurances habitation et auto. En effet, l'appartement et la voiture ne peuvent pas rester un seul jour sans couverture.



Le bel appartement sur la photo avec vue sur mer ne montrait pas la décharge sous les fenêtres? Le calme promis est perturbé à partir de minuit par la discothèque attenante? Petits conseils pour éviter de grandes déceptions.

DES MESURES DE PRUDENCE S'IMPOSENT

Avant de verser un acompte pour cette jolie location saisonnière repérée en ligne, n'oubliez pas de vérifier deux ou trois points fondamentaux. Le premier réflexe est de vérifier les informations sur le logement et sa situation. La location se trouve à cinq minutes de la plage, dit l'annonce. Oui, mais à pied, à vélo ou en voiture, après avoir traversé une nationale? Il faut penser à vérifier l'adresse et l'emplacement du bien loué en téléphonant au propriétaire si c'est possible et en géolocalisant le bien sur internet. Si la location est répertoriée sur le site d'une agence ou de locations saisonnières, il est possible de recouper les informations avec les avis postés. Attention cependant aux commentaires dithyrambiques, qui

peuvent avoir été rédigés par de « faux » clients.

UNE FOIS SUR PLACE

Vous découvrez à vos dépens que le logement n'existe pas. « Il s'agit d'une escroquerie et cela relève du droit pénal », souligne David Rodrigues, juriste à la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV). Dans ce cas, il faut déposer plainte au commissariat ou à la gendarmerie. Le dossier sera ensuite transmis au procureur de la République.

Et si la location n'est pas conforme au descriptif? C'est le cas le plus fréquent de différend entre un locataire et un loueur. En droit, cela s'appelle la « réticence dolosive », c'est-à-dire que le bailleur a omis de vous transmettre une information déterminante qui aurait pu vous

LOCATIONS DE VACANCES Gare aux mauvaises surprises!

Maria Poblete

dissuader de louer si vous l'aviez su. L'information loyale n'a pas été donnée. Exemple : une boîte de nuit est à deux pas, un café se trouve au rez-de-chaussée... « C'est une cause d'annulation d'un contrat, poursuit le juriste de la CLCV. Mais des discussions sont possibles. »

QUE FAIRE UNE FOIS SUR PLACE ?

Privilégier une démarche à l'amiable avec le bailleur, s'il est présent. D'un point de vue pragmatique, la négociation sur une baisse du prix de la location sera plus pratique que l'annulation pure et simple. Ce sera d'autant moins pénible que de devoir trouver un hôtel en urgence, avec les valises et la fatigue après des heures de voiture... L'accord devra être matérialisé par écrit, l'oral ne sert à rien, les paroles s'envolent toujours! Un avenant sera rédigé avec les informations suivantes : à titre d'indemnisation, une diminution (de la somme) est accordée. Les deux parties datent et signent.

Le propriétaire est absent? Afin de pouvoir prouver la non-conformité du logement, il faudra établir un dossier avec des éléments : photos, témoignages de voisins pour les nuisances sonores. Ensuite, il sera possible de négocier soit une réduction, soit se faire conseiller par une association de consommateurs. ●

Bon
à savoir

Arrhes et acomptes, quelle différence ?

Les deux sont des avances, qui seront toujours encaissées. La liberté de la somme avancée est totale, mais il est conseillé de ne pas dépasser de 25% à 30% du prix de la location.

- Arrhes : si le locataire abandonne son projet de location, le bailleur ne peut pas se retourner contre lui. Rien ne le contraint à exécuter le contrat.
- Acomptes : si le locataire change d'avis et annule, le propriétaire peut aller en justice pour le contraindre à payer la totalité de la somme. Si le bailleur change d'avis et ne souhaite plus louer son bien, le locataire peut le mettre en demeure et la somme versée devra être restituée.

Dans tous les cas, il est recommandé de lire attentivement les clauses d'annulation inscrites au contrat.

SMIC

Montant au 1^{er} janvier 2019 :

- **10,03 €** brut par heure
- **1521,22 €** brut mensuel (1204 € net) pour 35 heures hebdomadaires
- En cas d'heures supplémentaires, le salaire horaire de la 36^e à la 39^e heure est majoré de 25%.



SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ

(résultats provisoires)

- + **0,8%** au 1^{er} trimestre 2019
- + **1,6%** sur un an



MINIMUM GARANTI

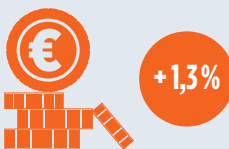
Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est établi à **3,62 €** en 2019.

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

3377 € par mois ou **40524 €** par an (chiffres pour 2019).

PRIX À LA CONSOMMATION

- Hausse 0,8%** en mars
- Hausse 0,3%** en avril
- + **1,3%** en rythme annuel.



ALLOCATIONS FAMILIALES



Montants calculés sur les revenus nets catégoriels de 2017.

- Avec **deux enfants** à charge :
 - Revenus de **68 217 €** ou moins par an, le montant de base s'élève à : **131,55 €**
 - Revenus compris entre **68 217 €** et **90 926 €** : **65,78 €**
 - Plus de **90 926 €** : **32,89 €**
- Avec **trois enfants** à charge :
 - Revenus de **73 901 €** ou moins par an : **300,11 €**
 - Revenus compris entre **73 901 €** et **96 610 €** : **150,05 €**
 - Plus de **96 610 €** : **75,03 €**
- Avec **quatre enfants** à charge :
 - Revenus de **79 585 €** ou moins par an : **468,67 €**
 - Revenus compris entre **79 585 €** et **102 294 €** : **234,33 €**
 - Plus de **102 294 €** : **117,17 €**

ASSURANCE-MALADIE

Les dépenses du régime général progressent de **2,1%** en rythme annuel.



REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Montants forfaitaires
 Personne seule : **559,74 €**
 Couple sans enfant : **839,62 €**
 Avec un enfant : **1007,55 €**
 Par enfant supplémentaire : **223,89 €**

Variant en fonction des ressources du foyer.

CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **11,92 €** + une part variable égale à **40,4%** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57%** et **75%** du salaire journalier de référence. Minimum : **29,06 €** par jour, après un emploi à taux plein. Quant à l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF), elle est fixée à **20,81 €**.

CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

Allocation de solidarité spécifique, règle générale : **16,74 €** par jour.

RETRAITE

Le minimum contributif s'élève à **636,57 €** par mois (**695,59 €** pour le minimum contributif majoré). Le plafond des retraites pour l'attribution du minimum contributif est fixé à **1177,44 €** par mois en 2019.

L'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées) : **868,20 €** par mois pour une personne seule et **1347,88 €** pour un couple.

HANDICAP

Allocation aux adultes handicapés (AAH) sans ressources : **860 €** par mois.

Le montant du complément de ressources est fixé à **179,31 €**. La garantie de ressources s'élève à **1039,31 €**.

FONCTION PUBLIQUE

Valeur du point : **4,6860 €** brut

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Agirc-Arrco : **1,2588 €**
 Point Ircantec : **0,48031 €**

ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, s'établit à **129,38** au 1^{er} trimestre 2019. Soit une hausse de 1,70% sur un an.



Pour aller plus loin

- La CFDT met en ligne « Déchiffrages », les principaux indices économiques et sociaux en France, en Europe et dans le monde. Régulièrement mis à jour, cet outil réalisé en interne, est une mine d'informations fiables pour tous les adhérents : <https://www.cfdt.fr/chiffres>

En savoir plus

- Assurance maladie www.ameli.fr
- Sécurité sociale www.securite-sociale.fr
- Mutualité sociale agricole www.msa.fr
- Allocations familiales www.caf.fr
- Handicap www.agefiph.fr
www.fiphfp.fr
www.handicap.gouv.fr
- Retraites www.retraite.cnnav.fr
www.agirc-arrco.fr/
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) www.insee.fr
- Formation www.orientation-pour-tous.fr





LIRE VOIR ENTENDRE

Coup
de cœur

Les Racines de la colère Avec les enfants de Denain

Souvent les photos en disent plus long que des textes. Surtout lorsque le photographe s'est immergé au plus de près de son sujet. Et c'est justement ce qu'a fait pendant deux ans le photographe Vincent Jarousseau (qui collabore régulièrement à *CFDT Magazine*) en se plongeant dans la vie des habitants de Denain, une ville du Nord. Alors que le président de la République revendique l'impérieuse nécessité de se mettre « en marche », le photojournaliste s'est intéressé

aux familles des milieux populaires pour qui la mobilité est un combat de tous les jours dans cet ancien bassin minier et textile qui ne parvient pas à sortir de la crise depuis plus de trois décennies. Présenté sous forme de roman-photo, cet ouvrage contribue à saisir les racines de la colère qui a en partie mené aux gilets jaunes.

Les Racines de la colère, Vincent Jarousseau, éditions Les Arènes, 168 pages.

Ceux qui construisent des ponts

L'histoire récente du Pays basque à travers deux destins

Un musicien punk, Fermin Muguruza, un ancien député socialiste basque, Eduardo Madina, racontent à un dessinateur espagnol, Alfonso Zapico, le Pays basque, les violences, les meurtres, les attentats, la guerre qui, des années 60 (début des actions violentes de l'ETA – *Euskadi ta Askatasuna*) à 2011 (la cessation de la lutte armée par l'ETA), aura fait près de 900 morts. Fermin, ex-chanteur de Kortatu et Negu Koriak, soutient l'indépendance et l'action de l'organisation armée indépendantiste basque jusqu'au moment où, prisonnier de ses contradictions, il opte pour la non-violence. Le socialiste, qui soutient le rapprochement des prisonniers basques de leur domicile, victime d'un attentat de l'ETA, poursuit sa quête de paix. Le troisième, auteur de ce roman graphique, rend compte de la rencontre des deux premiers et de la construction d'un pont (moral) au-dessus des haines, des rancœurs, des vengeances. Une œuvre émouvante. ●

Éditions Futuropolis, 200 pages.



Buxtehude, Membra Jesu Nostri

Un opus de plaisir

On vous entend déjà crier : « De la musique baroque dont le personnage central est Jésus ? Mais si l'on ne croit ni à Dieu ni à Diable, et que l'on n'aime que Beethoven ou AC/DC ? Doit-on passer son tour ? » Allons, deux minutes... Dietrich Buxtehude, compositeur allemand du XVII^e siècle, a conçu de la musique aussi lumineuse que joyeuse, profondément humaine. À peine a-t-il disposé trois mesures, qu'on est charmé. C'est un ami qui nous parle. On doit partir travailler, s'occuper de mille contraintes, et pourtant, rien à faire, ce disque nous garde auprès de lui. Philippe Pierlot dirige le Ricercar Consort avec un talent consommé, les chanteurs sont épatants. Cet enregistrement vous donnera beaucoup de plaisir.

Label Mirare.



Essentiel



Du silence à la parole

La bible de l'histoire du droit du travail en France

Pour sa quatrième édition, le « classique » des étudiants en droit du travail, écrit par Jacques Le Goff, s'offre une préface signée Laurent Berger ! Au-delà du clin d'œil, puisque la postface de la première édition, au début des années 80, était signée Edmond Maire, c'est bien la preuve, s'il en fallait, que le syndicalisme a toute sa place dans l'histoire et la construction du droit du travail. Un livre dense – universitaire, donc souvent ardu – mais indispensable pour comprendre l'évolution des relations sociales en France depuis le XIX^e siècle.

Du silence à la parole – Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours, Presses Universitaires de Rennes, 684 pages.

Le Salaire de la peine

Un business de la souffrance au travail

Dans cet ouvrage, Sylvaine Perragin, psychopraticienne et consultante en entreprise, détaille comment le marché de la souffrance au travail est devenu un business juteux pour nombre de cabinets de conseil ou consultants de tout poil, offrant leurs solutions miraculeuses (facturées à des prix souvent exorbitants) au lieu de s'attaquer aux causes réelles du malaise des salariés. Plutôt que d'offrir des formations ou solutions clés en main de « bien-être au travail », l'auteure encourage à se pencher sur les organisations du travail. Son écriture pédagogique éclaire aussi un certain nombre d'hypocrisies en cours dans le monde de l'entreprise : dictature de la « bienveillance », refus du conflit, déni de réalité... Un coup de gueule salutaire !

Éditions du Seuil, coll. « Don Quichotte », 186 pages.



🎵 | Ces gens-là Treize artistes reprennent Jacques Brel

Treize artistes reprennent des chansons de Brel. Un tel projet fait peur, tant il est vrai que l'auteur était aussi un tribun, marquant de son empreinte les mots qu'il avait agencés. Le résultat vaut mille fois le voyage. On adore Zaz reprenant « Bruxelles » et Bernard Lavilliers sur « La Chanson de Jacky », deux formidables idées d'humour et de décalage, on est ému lorsque Madeleine Peyroux chante « Voir un ami pleurer ». Quand Marianne Faithfull interprète « Port of Amsterdam », on imagine, en couplets déchirants, les blafardes lueurs de Valparaiso. Prenez votre ticket!

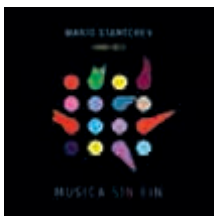
Label Decca Records.



🎵 | Mario Stantchev, jazzman bulgare Musica Sin Fin

Élevé dans une dictature stalinienne, cet artiste passionné de jazz a pu se construire un style en dépit des vexations, des pressions, des refus que lui imposait le régime de Sofia. Grâce aux relations de sa mère, une chanteuse française installée en pays communiste, il s'évade en 1980. Mario Stantchev devient lui-même : un pianiste libre de tisser les influences classiques et contemporaines. Il compose un jazz éblouissant par la technique, drôle, dont les harmonies, riches et sensuelles, emportent l'adhésion. Un premier disque solo à écouter sans fin.

Label Cristal records.



👤 | Une part d'ombre Innocent ou coupable? Autopsie du soupçon

Un père de famille est interrogé dans le cadre d'un meurtre. Peu à peu, l'enquête révèle quelques zones d'ombre dans sa vie, et le doute se propage dans son entourage. Sa faute n'a rien à voir avec le meurtre, mais de témoin il devient le coupable idéal. Le cinéaste belge Samuel Tilman a pris le parti, et c'est la force de ce thriller, de ne jamais montrer l'enquête de police mais seulement ses répercussions à travers le regard des amis, des collègues, des médias locaux, et comment le soupçon chemine jusqu'à la condamnation du « suspect » avant même son procès. Le choix d'un filmage naturaliste place le protagoniste – formidable Fabrizio Rongione – sous observation permanente, chacun de ses gestes devient potentiellement douteux, et le spectateur est intelligemment amené à questionner son « intime conviction » face aux verdicts de l'opinion publique forgés hâtivement par les médias et les réseaux sociaux.

Sortie en salles le 22 mai.



📖 | Je veux qu'on m'écoute! Des témoignages pour un débat citoyen sur la santé

Difficile de trouver mieux placés qu'un ancien président de la Mutualité française, Étienne Caniard, et un ancien secrétaire national de la CFDT, Gaby Bonnard, qui fut en charge de la protection sociale, pour recueillir les témoignages sur notre système de santé. Patients et soignants partagent leurs expériences et points de vue sur les forces, les faiblesses et les défis auxquels ce système et nous sommes confrontés. Face à des enjeux complexes, ce livre fait œuvre de pédagogie et souhaite apporter sa pierre à l'indispensable débat citoyen que les auteurs appellent de leurs vœux concernant l'avenir de la santé en France.

Éditions de l'Atelier, 190 pages.

📖 | Trois jours

À travers huit nouvelles, l'auteur Pétros Márkaris plonge le lecteur dans la tumultueuse Histoire grecque. À chaque récit, sa période historique. De la Grèce des colonels à la crise économique récente, l'écrivain athénien né en Turquie dresse le portrait d'un pays profondément marqué et intimement lié aux migrations. Au rythme des intrigues et des cadavres, il dénonce l'absurdité des nationalismes et du repli sur soi. Les tensions et conflits d'hier sont à mettre en perspective avec la peur et le rejet des migrants aujourd'hui. Pétros Márkaris offre à chacun d'entre nous l'opportunité de s'interroger sur son identité et de réfléchir à ses origines. Tantôt oppressé, tantôt oppresseur?

Trois jours, Seuil, 192 pages.



Network

Sidney Lumet s'attaque aux médias

Après la justice (*Douze Hommes en colère*) et la police (*Serpico*), Sidney Lumet s'est attaqué au monde des médias avec cette critique féroce d'une télévision prête à tout pour faire de l'audience. Le prétexte paraîtra loufoque, mais la démonstration est implacable : parce qu'il a menacé de se suicider en direct après son licenciement, un journaliste expose l'audimat et obtient carte blanche pour animer sa propre émission de télévision. En coulisses, les jeux de pouvoir vont bon train – et la romance prend l'allure d'un *soap opera* –, menés par une productrice glaçante de cynisme (formidable Faye Dunaway, récompensée par l'oscar pour son rôle). L'édition collector est accompagnée d'un ouvrage sur la genèse du film et d'un portrait de Sidney Lumet, cinéaste prolifique et engagé, réalisé peu de temps avant sa mort, en 2011. ●

Network, main basse sur la TV, édition ultracollector : Blu-ray + double DVD + livre de 200 pages, Carlotta Films.

Faire son alternance en Europe

Le Routard pour étudiants

On connaît *Le Routard* pour ses bons plans vacances et loisirs à travers le monde mais le célèbre guide aide aussi les

jeunes qui veulent allier études à l'étranger et expérience en entreprise. Ce guide, également à destination des professionnels en reconversion et des demandeurs d'emploi, donne les clés pour s'organiser dans le dédale de possibilités en vue d'effectuer son alternance en Europe. Quel pays choisir ? Dans quelle filière ? Qui seront mes interlocuteurs ? À quelles aides puis-je prétendre ? Comment préparer mon départ ? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions auxquelles répond ce guide pratique.

Un véritable outil pour se préparer à devenir un citoyen européen à part entière.

Hachette et Opicalia, en partenariat avec Centre Inffo, l'Apec, l'agence Erasmus+ et le Medef, 162 pages.



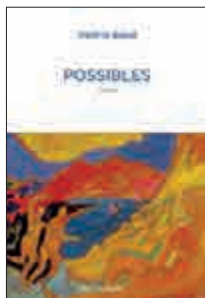
Possibles

Un hymne à la liberté d'aimer

À la fois roman initiatique et manifeste en faveur de la question LGBT+ (lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre), *Possibles* nous entraîne dans le sillage d'Aurore, une jeune femme dont la vie maritale et familiale va tout à coup basculer à la faveur d'une rencontre. Basculer ? Ou plutôt s'ouvrir à d'autres possibles, d'autres façons de vivre, d'aimer, d'envisager les liens.

Sous la plume alerte et enflammée de Valérie Baud, militante CFDT et porte-parole de l'association Bi'Cause, Aurore nous dévoile ses questionnements, ses déchirements, tout comme ses bonheurs intenses à explorer les nouveaux horizons d'une vie qui se révélait verrouillée. *Possibles* est un hymne à la liberté d'aimer, sans préjugés.

Éditions Vent solars, 294 pages.



La Tuerie

Un roman graphique, social et noir

Souffrance au travail et maltraitance animale, tels sont les thèmes de cet album dessiné, fortement inspiré par les récentes révélations en ligne sur les conditions de vie dans les abattoirs. Yannick, un taulard tout juste sorti de prison, se fait embaucher dans l'abattoir où son frère a travaillé quelques années avant de se « suicider ».



Au fil de l'histoire, il va découvrir

que les circonstances de cet acte ne sont pas si claires et que l'entreprise est prête à bien des sacrifices pour satisfaire la grande distribution. Au passage, Laurent Galandon, le scénariste, et Nicolas Otero, le dessinateur, donnent à voir une description précise des éprouvantes conditions de travail dans l'établissement. Bref, une BD à suspense, sombre et sociale qui ne tombe pas dans les clichés « anti-viandards ».

Éditions Les Arènes, 144 pages.

Et aussi

● Arabofolies II

Ce deuxième set, sur les trois du festival Arabofolies, organisé à l'Institut du monde arabe, à Paris, aura lieu du 7 au 16 juin.

Il se déclinera sur le thème de la transmission. Au programme : des concerts, et notamment ceux de la scène indépendante hip-hop arabe, des rencontres littéraires, du cinéma, des débats, un forum citoyen, des ateliers et des performances.

www.imarabe.org

● Une colère française

La couleur jaune de la couverture donne un indice : dans cet opuscule, Denis Maillard décrypte les signes avant-coureurs de la crise des gilets jaunes, mouvement qu'il qualifie de « radical et populaire » depuis la campagne présidentielle de 2017.

Une colère française - Ce qui a rendu possible les gilets jaunes, éditions de L'Observatoire, 144 pages.

Cfdt:

PETITES ANNONCES

Locations vacances

OFFRES

03 La Guillerme. Gites pleine nature rustiq et chaleureux, 700 m d'alt., 2 x 6 pl. Prix 345/360 €/sem. Tél. 0470411012 gitelesmignards.com

04 Alpes-de-Haute-Provence. Gde mais familiale, 12 pers, 3 ch lits dble, 2 ch à 2 lits + 1 stud (poss. louer qu'1 partie de la mais). Tél. 0626396887. h.liquier@wanadoo.fr

05 Guillestre Queyras. Stud 2 pers, expo sud, rdc villa jard, park à prox spot d'escalade de «La Rue des Masques», juin/sept 230 €/sem. Tél. 0442210855 - 0686743181

05 La Joue du Loup. Apt 4/6 pers, au pied des pistes de la pte stat de La Joue du Loup, domaine skiable de SuperDévoluy, 1 ch/2 pers, 1 p à vivre, 4 pers, sdb, WC séparé, 5^e étage, avec ascenseur, balc muni pte table ronde, lav-vaiss, réfrigérateur, four micr-o, mini-four, appar. à fondue, raquette/pierrade, sèche-chev, Casier skis, accès direct sur pistes pour hiver. Prix 250/350 €/sem, phot s/dem. Tél. 0680523427. regine.clara@free.fr

06 Cannes croissette. Stud rénov, contemp, 28 m², tt équip, proch comm. & commod, clim, résid gardien, 4^e étage., asc, séj sans voit, voisin calm, plage 50 m. 1 p vie (sal/ch), canap-lit 140 & lit dble armoire-lit, TV, balc, store, cuis ouv. ég, sdb, dche, lav-ling, WC sép, draps/serv. Prix : 400 €/sem en juin, 500 €/sem du 29/6 au 13/7, 550 €/sem du 13/7 au 27/7, 600 €/sem du 27/7 au 17/8, 550 €/sem du 17/8 au 31/8, 400 €/sem en sept, reduc prévue si quinz, 50 € pour les adh CFDT. Tél. 0647759807

06 Cannes-La Bocca. Apt F2, jard, gar, pisc, plage, comm à 100 m, anim ok, ttes pér. Tél. 0671244299 apr 20h. moustin.serge@wanadoo.fr

06 Le Cannet. Apt F2 meublé 2 pers, 1^e étage., tt conf, 3 km de Cannes, son festival, ses plages sable fin, bus 100 m, anim ok, 250 €/sem ttc. Tél. 0493460027 http://loue06.simplesite.com

12 Millau. Gîte, 3 ch, sdb, buanderie, cuis, park. ouvert juin/sept. Prix 370/390 €/sem. Tél. 0647467319. privatjean-marc@orange.fr

13 Marseille La Joliette. T2, 2 pers, 55 m², 1 ch, salon, cuis. US, en ctre-ville entre Mucem et docks, vue mer, 5^e étage., asc, sdb, WC, lave-ling. Prix 395/435 €/sem. Poss. court séjour. Tél. 0652421807 viviane17@laposte.net

14 Villers-sur-Mer. Apt 2 p, 35 m², 5 km Deauville, tt conf, loggia fermée, vue mer, plage, comm à 50 m. Prix 375/450 €/sem. Tél. 0620336130. alicepichon@hotmail.fr

17 La Rochelle. Apt 93 m² tt conf, 1^{er} étage. resid calm 3 étage. Sans vis-à-vis, vue sur parc privé, ds impasse, park privé, prox ts comm, 8 mn à pied du port. Prix 500 €/sem du 6 mai au 30 Sept 2019. Tél. 0781902108. pascale.prouteau@hotmail.fr

22 Saint-Brieuc. Mais 5/6 pers, 5 p, 5 km mer, 15 mn à pied Ctre-ville, calm. Prix 300 €/sem/Juil. Tél. 0662500754 mado.lefaucheur@gmail.com

24 Bergerac. Stud neuf, meublé, équip, 25 m², coin cuis, dche ital., WC, terrass, ch, table et parasol, quartier calm, prox ctre ville, adh CFDT 400 €/sem, juin/sept. Tél. 0768702026

29 Finistère. Stud 2 pers, bord de mer, entre Brest et Le Conquet, tt conf, jard, accès direct plage par chemin privé. Prix 239/319 €/sem. Tél. 0298489922 0686073112 elisabeth.thurillat@yahoo.fr

29 Plobannalec-Lesconil. Mobilh, tt conf, chauffage, 4/5 pers, 3 ch, impass calme, jard, verger, comm 1 km, plage 3 km, port, pêche 5 km, ttes pér. de 260/330 €/sem. Poss. we hors sais. Tél. 0298822281 - 0619849412 gwen@eg-informatique.com

31 Luchon. Apt. cœur ville, tt conf, 2 ch, park, 400 €/sem, 600 €/3 sem. (curistes). Tél. 0630087493. jeanluclacambra@gmail.com

31 Soueich. Mais village Piémont Pyrénées, 6 pers, 3 ch, tt conf, esp vert, calm, rando, vélo, vtt, pêche, ancv ok. Libre juillet/août. Tél. 0562677574 - 0673255018

31 Superbagnères. Apt 5 pers, tt conf, vue montagn, balcon, été comme hiver, 18 km Luchon, proche Espagne. 1^{er} juin/31 août. Prix été 250 €/sem. Tél. 0629203813 yolande.valladeau@orange.fr

33 Bassin Arcachon. Mobilh 4 pers, grd terr

privé, ombragé, tr calm, plage. mai/juin, 320 €/sem. Tél. 0645095541 - 0556268244

34 Cap d'Agde. Apt T2, 4 pers, tt équip, 1 p vie, 1 ch, cuis, park privé, proxi plage, port, comm. Août 460 €/sem. Tél. 0677596239

34 Cap d'Agde. Mais mitoyenne 40 m², ds pinède, résid avec pisc, 10 mn à pied plage et ctre port, 6 pers, 2 ch lit dble., 1 coin nuit fermé 2 lits superpos, p vie, coin cuis, WC, sdb, terras, du 14/24 août, prix 100 €/nuit, 4 nuits mini et sem 36, 37 prix 350 €/sem. Tél. 0679603396 philippe.hedrich@educagri.fr

34 La Grande-Motte. F2 4/5 pers, plage 800 m par allées ombragées, proch comm, de 250/400 €/sem sel pér. Tél. 0475607234 - 0642080671.

34 Sète. Apt, 80 m², 2^e étage, petits balcons, 4 pers, 2 ch, grd séj très lumin., ctre ville, cuis ég, orient. nord-sud quartier Haut de Sète, proche Halles, marchés et comm, 500 €/sem/août, 350 €/sem/ sept. Tél. 0674625998

34 Sète. Apt, 25 m², 1 ch, sal, cuis, sdb, WC sép, ds résid sécu et calm, park. Prix 360 €/sem en Juil et 420 €/sem en août. Tél. 0699332605

34 Sète plage. Villa indép 8/10 pers, 4 ch, tt conf, 3 s.d'eau, 3 dches, 3 WC, terras, gar, jard clos, plage 300 m, anim ok, ttes pér. Tél. 0491680707 - 0685689569 floreal7@wanadoo.fr - http://floreal.seite.monsite.orange.fr.

39 Les Rouffes. Apt 24 m², 2/4 pers, classé par of. tourisme, kitchen, ch, coin montagne, hors sais. 430 €/sem, bas. sais. 260 €/sem, Noël, Jour An 380 €/sem, nbreuses activ. Tél. 0662536664 (apr 17h) francois390@orange.fr

39 Haut-Jura Les Rouffes. Apt 45 m², 1120-1680 m, stat été/hiver, 3 km Suisse, tt conf, 4/6 pers, lac, golf, rando, ski alp/ski fond/raquet, cheminée, gar prox ctre & comm, courts séj pos. Tél. 0384726133 - veronique.detroit@laposte.net

39 Longchaumois Haut-Jura. Gîte rural été/hiver, tt conf, jard, panorama, proch Suisse, 2/3 pers de 280/320 €/sem. Tél. 0384453634

40 Biscarrosse. Mobilh 4 pers, camp 4^e, calm, pisc, tt équip, 700 m du lac, libre sem 33/34/35. Blanblan0840@orange.fr

40 Pornic. T2 4/6 pers, rés pisc, tt conf, mer, comm 500 m. Prix 200/460 €/sem, phot s/dem. Tél. 0241301757 - 0603503940

44 Le Pouliguen. Mais 8/10 pers, calm, jard clos, mer 400 m, ttes sais, we/sem/quinz/m. Tél. 0240012178.

44 Pornichet. Littoral S^{te} Marguerite. Appt T2 RDC, jard clos de 175 m², 300 m plage et comm, juil/août 700 €/quinz. Tél. 0695134770

56 Camoël. Mais ind, gd terras, 5 pers, 2 ch, cuis ég, lav-vaiss, lave-ling, TV, linge mais fourni. Prix 350 €/sem - 600 €/quinz du 15/6 au 13/7 et du 24/8 au 28/9.

phot s/dem. Tél. 0252200407 lgoubin@wanadoo.fr

56 Gâvres. Mais mitoyenne, 4 pers, 2 ch, sdb, 2 WC, terras clôtur, salon, sam, cuis amén, non-fum., animaux ok après accord. Prix 400/500 €/sem à partir de juil. Tél. 0630105087

64 Hendaye. Apt T3, 60 m², sur hauteurs Hendaye av. box fermé. Prix 450 à 750 €/sem, phot s/dem. Tél. 0546378355

64 Saint-Jean-de-Luz. Stud 35 m², 3 pers, résid sécu, bord plage, ctre thalasso, imm, entér, ég, TV écr plat LCD, micr-o, plaq vitroc, frigo, sdb, WC sép., literie encastré, som lattes, 1 lit 2 pers, 1 lit 1 pers, dressing, expo est, 1^e étage., vue/jard, calm, park privé, s-sol, tarif dégressif sel dur & sais. Prix tte sais de 150/600 €/sem. Tél. 0776156992 apr 19h.

65 Lourdes. Bolquère Cerdagne. Gd chalet, jard, 12 pers (16 max), idéal réu. famil. ou amis, cuis, sdb, 1 gde p, prox Font-Romeu et Pyrén. Prix hiv hors sais. pér scol 800/900 €/sem, 1600/1700 €/sem vac scol, phot/s/dem. b.breniere@wanadoo.fr http://bolquere.chalet.free. Tél. 0679345283

65 Vielle-Aure. Proche S^{te} Lary Soulan. Apt 6/8 pers classé 2^e, tt conf, résid av. pisc, tennis, animations, comm, park, chq vac ok, de 200 à 460 €/sem. Tél. 0562391242 (soir) - 0642689353

66 Le Barcarès. Mais clim refaite, 5 pers, ds résid av. pisc, park. Prix 400/700 €/sem sel pér. Infos/phot s/dem. Tél. 0633671829. dudu.cyril@wanadoo.fr

66 Les Angles. Apt 4/6 pers, 2^e étage, refait neuf, asc, balc 11 m². Prox Font-Romeu, alt. 1600 m. cour intér, park privé, belle vue, lac & mont. Prix 300/640 €/sem, hiver/été. Tél. 0565684590

66 Saint-Cyprien plage. Apt rdc, 4 pers, tt conf, pte rés calm, 2 ch, clim. 200 m plage, terras, park privé, ancv ok, libre en août. Tél. 0562677574 - 0673255018

67 Alsace. Gîtes de France 3 épis, 4*, 2/3 pers, 50 m², 30 mn Colmar & Strasbourg, tt conf. 210/285 €/sem, détails sur ref. H 67G013439. Tél. 0673343808 pierre.suzanne.otter@orange.fr

67 Balbronn. Pte mais alsacien typiq indép, 1/4 pers, cour fermée, jard, situat tr calm, pt village viticole prox forêt vosgienne, 20 km Strasbourg. 383/453 €/sem. Tél. 0388505483 daniel.wunderlich@laposte.net www.gite-rural-alsace.org

73 Valmorel. Gîte 92 m², 8/10 pers, 3 ch, WC, sdb, cuis ég, salon, TV, courrette vue montagne. Tél. 0670723007

74 Saint-Jorioz. Mais rdj, 4 pers max, 2 p, 40 m², 2^e nvelles norm, tt conf & commod, park fermé, prox Semnoz & Massif Bauges, Lac Annecy 100 m. Prix 300/450 €/sem, ttes sais, Chq vac ok. Tél. 0450016759 meneroaues@orange.fr

75 Paris 17^e. Stud, 23 m², pour court séj.,

Un service de petites annonces gratuites est offert à nos lecteurs réguliers. Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations. Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier.

Par ailleurs, Cfdt Magazine décline toute responsabilité quant à la qualité des prestations proposées.

Écrire à : Cfdt Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19.



tt equip, Tél. 0639615441
maurice.moris@orange.fr

81 Montredon-Labessonnié. Mais ind. 4 pers, 1 gde p vie, cuis éq, 2 ch, équip. bb, sdb, WC, TV, lav-ling, lav-vaiss, congel, grill, four, micr-o, Wifi, golf 5 km, acrobanché. Prix hs 270 €/sem, bas. sais. 220 €/sem, Tél. 0563753719. jeanpierreboulogne@gmail.com

81 Blan. Gîte rural indiv. camp., entre Puylaurens (81) et Revel (31). Tarif sem sel sais, cuis intég. ouv sur sam & salon, cellier, WC, micr-o, lav-vaiss, frigo, lav-ling, mezza. 1 ch + 1 s d'eau, ch lit 160, parc priv sur terr. gîte, terras arrière. mais donnant sur camp. Tél. 0621857409 mijoe08.wix.com/auphildemijoe

83 Agay Massif de l'Estérel. Stud 2/5 pers, terras, vue mer, parc arboré, anim. enf, calm, hs. Tél. 0450393360 - 0626854151

83 Fréjus. Mobilh 4 pers, 27 m², séj, cuis, 2 ch, placard, 1 WC séparé, dche, parcel. priv. 250 m², calm, ombre, pisc olympia, jeux aqua, toboggan, bass enf pataugeoir, mini golf, tennis, pétanque, basket, volley, foot, ciné pl air, 550/650 €/sem sel per, we poss. English spoken - Wir sprechen deutsch. Prof. contact par mail. Tél. 0629677152 - wjoelle@yahoo.fr

83 La Londe-les-Maures. Apt T2 et mezza. av. Vélux, 3^e et dernier étage., plage de Miram, entre Hyères et le Lavandou, tt conf, plage 50 m, phot sur dem., ttes sais, tarif suivant pér. Tél. 0685220866

83 Saint-Raphaël. (Agay) Apt T2, 4 pers, front mer, terras, draps four, park, près comm, SNCF 600 m, fév/nov 280 €/sem, dégressif si plus. em.autant@infonir.fr Tél. 0477542658 - 0687018777

83 Six-Fours-les-Plages. Prox. Sanary sur mer. Apt 2/4 pers, ttes sais. ds rés. calm, 400 m plages et prox comm. Prix 250/490 €/sem (Loc au mois poss. hors sais). Tél. 0620715573 - 0494341319 Phot s/dem. corail98@gmail.com

83 Six-Fours-les-Plages-La Coudoulière. Apt F2. Accès mer et comm à pied, 2^e étage. avec asc, park priv, terras ouverte vue sur domaine, p vie av. lit conver., TV, coin cuis, frigo, congel, plaq cuisson 2 feux - hotte aspirante - four - micr-o, lave-vaiss, lav-ling, 1 ch 1 lit 2 pers (en 140) + coin nuit indep avec 2 lits gigognes (en 90), sdb dche et WC. Prix 338/668 €/sem sel. pér. = nous consulter. Tél. 0687761624

85 La Tranche-sur-Mer. (La Terrière) Mais indiv sur terrain clos ds impasse proche plage et forêt. 2 ch, 5 pers. Puy du Fou 1 h, La Rochelle 45 mn, parc aqua Indian Forest 15 mn. Prix 22 Juil/24 août 500 €/sem, 24 août/14 sept 460 €/sem. Tél. 0624264204 pasmen@hotmail.fr

85 Le Fenouiller. Mobilh 4/6 pers, 2 ch, tt équip, 10 mn plag, terras fermée, parc aqua, pisc couverte, animation. Mai/juin 350 €/sem, 1/15 août 500 €/sem, 17/31 août et sept 450 €/sem. Tél. 0620211589

85 Les Sables d'Olonne. Mais av. jard, 6 ch, 200 m plag et marché Arago, sal/séj, cuis amén, lav-ling, lav-vaiss, s.d'eau, dche, WC. Prix 679/966 €/sem sel period. Tél. 0251951319 - réf VILL LS07066

85 Vendée. Mobilh, 4/6 pers, 2 ch tt équip. 10 mn plag, parc aqua, anim. Tél. 0620211589

89 Yonne. Mais. plain pied, prox d'Avallon, Vézelay, parc du Morvan et Guédelon, ds lieu privilég. Ch, cuis tt éq, grde sal, WC, s.d'eau, tt rénov. Étage: 2 b ch, 2 lits dble, 1 lit sple, cour intér, jard fermé, près rivière, belle balade. Prix 300/450 €/sem sel pér. Locat sem, we. Bell. prestat, envirmt très agréa. Tél. 0386738178 - 0781854797

nussbaumrodolphe@yahoo.fr

97 Martinique. Apt F2 aux Anses-d'Arlet à 5 mn à pied plage, tt conf, park. Prix 300/450 €/sem, Tél. 0696817168 mndlltp@gmail.com

Allemagne Schonach (Forêt-Noire). F2 42 m², 2 adult. + 3 enf. maxi, ds résid de standing perchée sommet Forêt-Noire, Strasbourg lh. Presta copro : pisc inter. (8x18), sauna, tennis de table, aire de jeux. Prix 290/390 €/sem. schonach02@gmail.com

Espagne. Sud de Barcelone. Apt 80 m², 3 ch, 4/6 pers, prox. Port Aventura, ville bord de mer, 15 mn à pied plag. Prix juil/août 480 €/sem, sel pér. 420 €/sem. Tél. 0676298497. yvetphil.lyt@gmail.com

Espagne. Proche Alicante, mais bord de mer, El Campello, 6 pers, 3 ch, prox comm. À part. 350 €/sem, 500 €/quinz, 670 €/mois (hors juil/août) 670 €/sem, juil/août 1290 €/quinz. Tél. 0628185123. www.soleilmer-espagne.jimdo.com

Espagne Proche Alicante. (accès Cie low cost), Torrevieja, plage La Mata. Apt F2, 46 m², gar souterr., clim révers, TV française, 4 pers, 4 ch, prox comm. Prix 500 €/sem, 800 €/quinz hors pér. Tél. 0617917980 aptlamata@gmail.com

Espagne-Empuriabrava (Baie de Rosas). Apt 41 m², tt conf, asc., 2/3 pers, 60 km Perpignan, mer/plage/sable fin, TV, concierge parlant français, prox tt comm, tt loirsis, bain, etc. Prix 390 €/sem, 780 €/quinz. Tél. 0682296470

Espagne Vinaros. Apt 4 pers, bord de mer, gde terras vue mer, sécuris, plage, 3 pisc, park priv., tt conf, Wifi, proche comm. aguerin.17@free.fr

Sud Espagne. Torremolinos (Costa Del Sol). Apt 80 m², 6 pers, 300 m plage, dble séj, clim, tr conf, Ctre piéton, très facile d'accès depuis l'aéroport de Malaga. Prix 380/800 €/sem. Tél. 0698208533

Portugal-Nazaré. Mais typiq pêcheur, 200 m plage, ctre-village, marché couv. et restaou, comm et marchés, 4 ch, 2. s. d'eau, 2 WC, 1 patio 8/9 pers. Phot s/dem. Prix mai/juin et sept 670 €/sem, Juil/août 800 €/sem. s.mouhot.turquier@gmail.com

Val-d'Aosta (Italie). Pt village, 800 m alt., lac 15 mn, randos, châteaux, mais anciens, 3 pers (lit suppl), indep, entour pér, park, balc, séj, ch, cuis US, sdb, sous charp, 70 m², conf, libre de juin à sept. Prix 400 €/sem Tél. 0146586773 - 0689693737 raimonda@free.fr

Sardaigne. Mais 130 m², tt conf, 2 ch, 2 sdb, WC, salon, sam, cuis éq, draps linges mais fournis, BBQ, Prix 450 €/sem Tél. 0608636803. m.focis@orange.fr

Maroc Essaouira. Apt 90 m², 6 pers, 2 lits dble et deux lits simpl dans quartier tranqui près de la plage de Mogador. Lumin et bien éq, Idéal pour une famille. Prix 350 €/sem. valessouira@gmail.com

IMMOBILIER

VENTES

06 Cannes-La Bocca. Apt 2 p, 52 m², 3^e ét, cuis éq, séj, ch, sde, WC ind, rangmt, grd balc, dble vitrages, volets élect, park, proche mer et central. Prix 65000 €. Tél. 0664632503

06 Juan-les-Pins. Apt T1, 35 m², cuis indep entièrement rénov, très proche mer, terras fermée jard, vue dégag, verdure & calm absolu, transp, comm prox, belle opportunt, à saisir, poss. gar. Prix 129000 €. Tél. 0671244299 apr 20 h moustin.serge@wanadoo.fr

06 Saint-Vallier-de-Thiery. Villa ind, 144 m², plein pied, dble séj avec chem, cuis US, tt équip, 3 ch, sdb, WC indiv, terras 950 m², atelier, gar, portail élect. Prix 400000 €

11 Saint-Pierre-la-Mer. Apt 4 pers, vue magnifique sur mer, 500 m plage, terras park priv, prix 73000 €. Tél. 0384765880 0686171127. christine.maussire@orange.fr

12 Villefranche de Rouergue. Mais an 92 plain-pied, T5, 6 km Ctre ville, grd terras, 5000 m² à 20 ha. Prix selon!!! Tél. 0665812598

17 Île d'Oléron. La baie les bois. Mais T1 bis de vces, 38 m², aucun travaux, plage 50 m, comm à 1 km, marais à 500 m, port à 1 km. Prix 93000 €. Tél. 0607975030

21 Recey-sur-Ource. Mais 70 m², sur 2 niv, cuis, sal, dche/WC. Étage: 2 ch, 1 grenier, jard 10 ares, prox Ctre village, comm, collège, etc. Prix 45000 €. Tél. 0662536664. francoise390@orange.fr

23 Magnat l'Étrange. Ferme rénov, 200 m² habit, terras 2320 m², bordur forêt, grange 60 m², p à vivre 30 m² av. chemin, salon + sam 42 m², cuis, sdb, douche, WC, 1 ch, comble 85 m, aménagé avec 3 ch, 1 esp jeu. Prix 180000 €. agnes.voisin23@orange.net

24 Peyrignac. Mobilh 24 m², ann 90, 2 ch, sdb, WC, cuis, sal panora, terras bois 15 m². Prix 2500 €. Tél. 0645079096 alain.gibrat@orange.fr

29 Porspoder. Mais T4, 70 m² non mitoy., terras 1170 m², retrait de la rte, bourg 400 m, plage 500 m, ch tt à l'égout ok, jard clos. Prix 140000 €. Tél. 0686201885 caravec.claude@wanadoo.fr

34 Montpellier. Villa de 124 m², parcelle 487 m², rdc - séjour, cuis US, 1 ch, sdb, WC, cellier. Étage: 3 ch, s.d'eau, WC, garage, prox Tram, Ctre-ville 20 mn. Prix 295000 € à débattre. Tél. 0467611470 - 0611643373

38 Grenoble. Apt T5, 100 m², cave, garage ds rés sécuris, gd asc, 2 appar palier, cuis indep, séjour dble, 3 ch, 2 sdb, WC, ind, 4^e étage. orienté E-O. Prix 165000 €. Tél. 0474283721

38 Villard-de-Lans. Apt 2 p, 6 pers, ds pte résid, tt conf, tt équip, Garage et park, ttes commod, proche stat ski fond et piste, rando. Prix 99000 €. Tél. 0143397193 - 0647200400

45 Orléans-Est Chécy. Mais 145 m² sur parcel 516 m², quartier résid, tt comm, rdc séj salon 40 m², cuis indep US, éq, 2 ch, sdb, éq, gar 30 m². Etage: 1 palier, 2 ch, placard intégré, éq, s.d'eau, WC. Prix 298000 € net vendeur. Tél. 0630333577. clafosse@cfcdt.fr

70 Vernois. Mais. de camp, 40 km Vesoul, 19 km Bourbonne-les-bains, ville therm, rdc cuis, sal, ch WC, s.d'eau, cellier. Etage: 2 ch, grenier à côté. 3 granges dt 1 attenante, jolie écurie ancien. Prix 40000 €. Tél. 0662536664. francoise390@orange.fr

91 Montgeron. Mais type castor, 72 m², 3 ch, sdb, WC, garage ext, 12 m², 2 caves, buanderie 12 m², aucuns travaux à faire, prox école. Prix 250000 €. Tél. 0768243945. bdhzi957@gmail.com

ACHAT

34 Montpellier. Recherche à acheter apt sur Montpellier P2/P3 (Arceaux, Chaptal, Place Carnot...). Tél. 0668092878 bakerweet@gmail.com

35 Morbihan. Cherche acquisition mais. plain-pied dans le secteur Plœrmel. Prix 80000 €. sylbert35@gmail.com

37 ou 72. Recherche urgent terrain à bâtir ou mais. avec travaux. Secteur La Chartre-sur-le-Loir, Château du Loir,

Neuillé Pont Pierre, pour installation artisan. olivier-francine@wanadoo.fr

LOCATION

44 Nantes. Recherche stud, pour la période de stage, du 13 mai au 28 juin, prox. site Orange de Nantes Gloriette désirée. Tél. 0645797422 gilles.vachaud@orange.com

78 URGENT Recherche location Apt type T3 ds les Yvelines. Loyer maximum CC 800 €. Tél. +33 6 73197128, me faire proposition, de préférence avec phot par jack78@hotmail.fr

54 Nancy et proche banlieue. Recherche maison, 3 ch, jard et garage à compter de juin 2019. Tél. 0681352737 cfdt.cfdt@cpn-laxou.com

ÉCHANGE

29 Pluguffan. Échange mais bretonne, 5 pers, non-fumeur, proche Quimper, plage & sites à visiter, Concarneau, Douarnenez, Pointe du Raz. Habitué échanges basés sur confiance et convivialité. Mais quartier calm avec tt conf, comm de prox à pied. Tél. 0633937317. fred.duprez@laposte.net

44 Saint Brévin. Échange en été stud 26 m², 2 pers, ent rénov, bord de mer, park, comm, loirsis à prox. Tél. 0683862691

DIVERS

9 Équevillon. Vends Citroën C3 Aircross type Feel, sortie d'usine en juin 2018, 110ch essence, gris alu, 5700 km, neuf, éq d'une attache remorque. Prix 15900 € à débattre. Tél. 0384524422 mauricepetetin@ntymail.com.

59 Lille. Vends bibliothèque d'une centaine d'ouvrages du genre fantasia : E. T.A. Hoffmann, Maupassant, Ambrose Bierce, Jean Ray, Thomas Owen et d'autres. Prix 100 €. Tél. 0635252680 j.doutrelant@yahoo.com

Vends une chambre pont en excellent état. Nomb. rangemts, lit pour couchage 140/190 (vendu sans sommier et matelas). Prix 400 €. Tél. 0607251467 calimero87@sfr.fr

Vends Peugeot 308 1.2 Puretech S & S 130 CV Allure du 19/12/2014, blanc, 53000 km, Garantie déc 2019, pneumatiques AR : 18800 km. AV : 11000 km, roue de secours galette, Entretien régulier dans le réseau Peugeot. CT OK, Visible à AGEN. Prix 13500 €. Tél. 0680444559. oikos9@hotmail.com

Vends Ensemb canapé + pouf. Bon état. Microfibre assise rouge et accoudoirs marron 1.65 en longueur. Prix 200 €. Tél. 0640407427. cfdt.lannion@ch-lannion.fr

Vends VW POLO III, 1,4 MPI en TBE. 17 ans, usure normale, 5 places, 2 airbags et pneus 4 saiss. etc. Prix 2990 €. Tél. 0666941196. embugi@aol.com



En raison du nombre important de demandes de publication et compte tenu du manque d'espace disponible, retrouvez l'intégralité des petites annonces sur <https://monespace.cfdt.fr>.